

# Sérénité et Enthousiasme

*Les maîtres-mots qui ont marqué l'ouverture du XI<sup>ème</sup> Congrès national de l'USFP*



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9528

Samedi/Dimanche 29-30 janvier 2022

Les messages forts et perspicaces  
de Driss Lachguar à l'adresse de  
l'ensemble des partenaires  
politiques et des forces populaires

**Habib El Malki** : *L'USFP est  
confiant en ses capacités et en ses  
cadres, indépendamment de son  
positionnement sur l'échiquier  
politique national*



# S.M le Roi préside la cérémonie de lancement des travaux de réalisation à Benslimane d'une usine de fabrication de vaccins anti-Covid-19 et autres vaccins



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a présidé, jeudi à la province de Benslimane (région de Casablanca-Settat), la cérémonie de lancement des travaux de réalisation d'une usine de fabrication de vaccins anti-Covid-19 et autres vaccins, un projet structurant qui, à terme, contribuera à assurer la souveraineté vaccinale du Royaume et du continent africain dans son ensemble.

Cette unité industrielle s'inscrit dans le cadre de la vision de Sa Majesté le Roi destinée à positionner le Royaume en tant que hub biotechnologique incontournable en Afrique et dans le monde, capable d'assurer les besoins sanitaires du continent à court et à long termes, en y intégrant la recherche pharmaceutique, le développement clinique, la fabrication et la commercialisation de produits biopharmaceutiques de grande nécessité. Elle doit mobiliser à terme un investissement d'environ 400 à 500 millions d'euros.

Le projet de Benslimane consiste en la mise en place d'une usine de fabrication et de mise en seringue de vaccins (anti-Covid et autres vaccins), disposant de 3 lignes industrielles dont la capacité combinée de production atteindra 116 millions d'unités en 2024. Ces lignes seront dédiées à la production de seringues pré-remplies, de flacons de liquides et de flacons lyophilisés. L'investissement projeté est d'environ 200

millions d'euros, et le lancement de la production des lots d'essais est prévu le 30 juillet 2022.

Fruit d'un partenariat public-privé, notamment l'accompagnement d'un des leaders mondiaux de la biotechnologie et de l'industrie du "fill & finish", la société suédoise Recipharm, ce projet permettra d'assurer l'autosuffisance du Royaume en matière de vaccins et de faire du pays une plateforme de biotechnologie de premier plan à l'échelle du continent africain et du monde dans le domaine de l'industrie du "fill & finish".

Baptisée "Sensyo Pharmatech", l'unité industrielle, la plus grande plateforme par capacité de fill & finish de vaccins en Afrique, sera à terme amenée à devenir l'une des 5 premières au monde. Ce projet d'envergure vise, à moyen terme (2022-2025), le transfert du remplissage aseptique et de la fabrication de substance active de plus de 20 vaccins et produits bio-thérapeutiques, incluant 3 vaccins anti-Covid-19, en moins de 3 ans au Maroc, couvrant plus de 70% des besoins du Royaume et plus de 60% de ceux du continent.

Il est prévu dans ce cadre le transfert vers le Maroc de plateformes biotechnologiques avancées, incluant la recherche clinique, le développement et la production de thérapies cellulaires et géniques, cellules souches, et de technologies de

pointe de diagnostic in vitro.

Le projet ambitieux, à long terme (2023-2030), la création d'un pôle africain d'innovation biopharmaceutique et vaccinale au Maroc reconnu mondialement et ce, dans le cadre d'un partenariat entre des acteurs majeurs internationaux dans les domaines de recherche et de développement de technologies de pointe dans les vaccins et produits bio-thérapeutiques et toutes les institutions marocaines de tutelle, notamment le ministère de l'Enseignement supérieur, celui de la Santé, le ministère de l'Intérieur, celui de l'Industrie et celui des Finances.

Un transfert de savoir-faire massif et en continu est prévu à ce titre pour positionner le Royaume dans les 5 années à venir en tant que locomotive du continent en recherche, développement et production de produits biopharmaceutiques de pointe.

A noter qu'aujourd'hui, et grâce à la mobilisation des lignes de remplissage aseptiques disponibles localement au Maroc ainsi qu'au transfert du remplissage de flacons en salle blanche du vaccin anti-Covid-19 de Sinopharm vers le Maroc, le Royaume produit plus de 3 millions de doses localement par mois. La capacité de production augmentera à environ 5 millions de doses à partir du mois de février 2022 et à plus de 20 millions de doses par mois à fin 2022. A partir de 2025, le Maroc sera en capacité de

produire plus de 2 milliards de doses de vaccins.

A cette occasion, SM le Roi a présidé la cérémonie de signature de la convention d'investissement pour la réalisation de l'unité de fabrication de vaccins anti-Covid-19 et d'autres vaccins, à Benslimane.

Elle a été signée par Nadia Fettah Alaoui, ministre de l'Economie et des Finances, Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau, Khalid Ait Taleb, ministre de la Santé et de la Protection sociale, Younes Sekkouri, ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des compétences, et Mohcine Jazouli, ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques.

Elle a également été signée par Othman Benjelloun, président de la société "Sensyo Pharmatech", Said Ahmidouch, wali de la région de Casablanca-Settat, Samir Lyazidi, gouverneur de la province de Benslimane, Taoufiq Moucharraf, secrétaire général du ministère de l'Industrie et du Commerce, et Abdellah Kabiri, directeur du pôle industrie à l'Office national de l'électricité et de l'eau potable.

Avec le lancement de ce projet, le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, effectue un pas supplémentaire sur la voie de la gestion efficace et proactive de la crise pandémique et ses suites.

# Le Conseil national de l'USFP définit la ligne de conduite du 11<sup>ème</sup> Congrès

En perspective du lancement des travaux du 11<sup>ème</sup> Congrès national de l'Union socialiste des forces populaires, vendredi 28 janvier 2022, le Conseil national du parti a tenu, jeudi 27 janvier à Bouznika, sa dernière session, ultime étape des préparatifs desdites assises qui s'étalent du 28 au 30 janvier 2022.

Lors de cette réunion, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar a prononcé une allocution mettant notamment en exergue les gros efforts déployés par l'ensemble des Ittihadies et Ittiهادis dans la préparation du 11<sup>ème</sup> Congrès national et pour sa réussite.

Driss Lachgar a précisé, à cet égard, que malgré l'impact assez éprouvant occasionné par la pandémie du Corona sur la norme de la tenue des congrès conformément à la loi des partis politiques dans un délai fixé à quatre ans, «notre parti a été la première formation à tenir son congrès sous cette forme» distancielle. De ce fait, s'est-il réjoui, nous devons nous féliciter et rendre hommage à la commission de la logistique pour les efforts qu'elle a consentis car partout dans notre pays, aucun congrès ou rassemblement national ne s'est tenu avec



une telle dimension ou une telle importance événementielle à travers toutes les régions, bravant toutes les difficultés advenues.

Le Premier secrétaire a indiqué, par ailleurs, qu'il a été procédé à la

mise en place de trois plateformes à l'extérieur du Maroc pour permettre aux Ittiهادies et Ittiهادis établis à l'étranger de suivre les travaux du Congrès national.

Là-dessus, il a souligné que les préparatifs du 11<sup>ème</sup> Congrès national, les travaux des commissions, les discussions et les délibérations, qui se sont poursuivis pendant de nombreuses et longues heures en présentiel et en distanciel ont conclu aux projets des deux documents politique et organisationnel dont ont résulté de nombreux amendements débattus par le secrétariat de la Commission préparatoire et les secrétaires des provinces et des régions mais laissés soumis à l'approbation discrétionnaire du Conseil national qui émettrait, à cet effet, des projets issus de ses travaux.

En outre, Lachgar n'a pas manqué de rappeler dans son allocution que les membres du Conseil national, par le fait de ce grand effort, l'Institution des secrétaires des provinces et régions de même que la commission préparatoire, se sont réunis et ont arrêté le projet de la feuille de travail devant parvenir au courant des assises.

Ainsi le Congrès se tient, vendredi à la plate-forme centrale dirigée par le Président du Conseil national, séance au cours de laquelle, le Premier secrétaire prononce son allocution d'ouverture, suivie par la lecture des messages des invités et des personnalités.

Par ailleurs, lors de cette séance, est constituée la commission de la sélection des membres de toutes les plateformes «dans l'objectif du lancement de nos travaux dans un climat responsable et sérieux», a développé Driss Lachgar, indiquant que la présidence du Congrès présentera ces rapports qu'elle soumettra à l'approbation lors d'une séance plénière qui sera présenteielle et que nous serons en mesure de

suivre le vote, l'expression et les observations à chaque étape.

De même que sera immédiatement présenté le projet de la résolution organisationnelle relative à la révision des dispositions du statut au sujet des modalités de tenue du Congrès et d'élection du Premier secrétaire, du Conseil national des secrétariats régionaux et du Bureau politique. Ensuite, ce n'est qu'après la ratification de ladite résolution que seront proposées la commission préparatoire, la présidence du Congrès et les commissions de vote pour leur approbation lors des assises.

D'autre part, le Premier secrétaire a indiqué qu'il sera procédé à la présentation du rapport financier, du rapport moral et du rapport de la commission nationale de contrôle des finances, de l'administration et du patrimoine devant les membres du Conseil national. Il n'a pas manqué qu'en tout état de causes, de préciser qu'immédiatement après la présentation de tous ces rapports, la présidence du Congrès procédera à l'inscription des candidatures au Premier secrétaire, à la qualité des membres du Conseil national et des secrétariats régionaux, de même qu'elle en déterminera les délais de 14 heures 30 à 17 heures 30 de ce vendredi 28 janvier.

Enfin, Driss Lachgar a indiqué, d'autre part, que les plateformes régionales devraient entamer la discussion du rapport financier et du rapport moral sous la supervision des commissions de gestion régionales et qu'à l'issue de ces discussions, la Présidence appellerait à une séance plénière qui sera dédiée à la présentation par chaque plateforme de ses observations concernant les deux rapports par l'intermédiaire des coordinateurs de la commission de gestion régionale ou via une décision qui devrait être émise dans un délai ne

dépassant pas 5 à 10 minutes.

Là-dessus, des réunions sont tenues par les commissions d'habilitation aux candidatures, les secrétaires des provinces et des régions et les parlementaires, commissions en charge de décider de l'habilitation des candidats aux secrétariats régionaux et au Conseil national. Les commissions de tri des membres présentent ensuite leurs rapports à partir de l'ensemble des plateformes, de même que sont proclamés les noms des candidats au Premier secrétariat via la plateforme officielle.

Par la suite, la commission de la logistique se charge de préparer les bulletins de vote au Premier secrétaire et les listes de vote des membres du Conseil national et des secrétariats régionaux au niveau de chaque plateforme dans le cas d'un consensus des provinces autour de leur représentativité au Conseil national et au secrétariat régional. A cet effet, un PV en est établi. Dans le cas contraire, en l'occurrence l'absence de consensus, un vote devrait trancher.

En outre, samedi, l'opération du scrutin concernant les trois échéances est lancée à travers l'ensemble des plateformes régionales.

Par ailleurs, le Conseil national du parti s'est tenu en fonction de l'ordre du jour suivant : Exposé par le secrétaire de la commission préparatoire des amendements réceptionnés par les organes du parti, ayant trait aux projets des documents organisationnels et politiques, le projet du document interne du 11<sup>ème</sup> Congrès national pour approbation, exposé des propositions de gestion des plateformes régionales pour approbation et exposé des amendements proposés quant au projet de feuille encadrant le modèle organisationnel pour approbation égale-ment.

Rachid Meftah

**Habib El Malki : L'USFP est confiant en ses capacités et en ses cadres, indépendamment de son positionnement sur l'échiquier politique national**

Le Conseil national de l'USFP a adopté les projets de modifications, issus des conclusions des projets des documents politiques et organisationnels, ainsi que des résolutions organisationnelles ayant ponctué les rencontres au niveau des régions et des provinces.



Lors de la session du Conseil national tenue jeudi dernier, Habib El Malki, président dudit Conseil, a tenu dans son allocution à féliciter les Ittiهادi(e)s, installés aussi bien dans le pays qu'à l'étranger pour les efforts qu'ils ont consentis en vue de réussir cette importante étape du Congrès national. Ajoutant que l'USFP est confiant en ses capacités et en ses cadres, indépendamment de son positionnement sur l'échiquier politique national.

Le président du Conseil national a aussi souhaité la bienvenue aux congressistes, prenant part à ce rendez-vous qui se tient dans un contexte exceptionnel, marqué par la pandémie du Covid-19, ce qui nécessite son déroulement en modes présentiel et distanciel dans le respect des mesures préventives.

Habib El Malki a indiqué qu'un «Maroc fort, pluriel, souverain et solidaire» interpelle l'ensemble des Ittiهادi(e)s à faire une nouvelle lecture de la réalité, tout en procédant à diagnostiquer ses répercussions et à en tirer les enseignements nécessaires.

Le Congrès est important aussi bien pour les Usfpistes que pour tout le monde, dans la mesure où l'USFP est une continuité du mouvement national, contribuant, par là même, à l'édification démocratique et au processus de développement du Maroc, a affirmé Habib El Malki. Il n'a pas manqué de louer les efforts déployés par la direction du parti en matière d'actions organisationnelles et politiques et de préparation logistique afin d'atteindre cette étape dont doit être fier chaque Ittiهادi.

H.T

# Sérénité et Enthousiasme

Les maîtres-mots qui ont marqué l'ouverture du XI<sup>ème</sup> Congrès national de l'USFP



Lachguar, c'est qu'en dépit de tout cela, «notre pays n'a pas enregistré de progrès industriel remarquable au fil des décennies, et le placement de la valeur dans des activités spéculatives et le gain facile sont restés la principale caractéristique de cette économie rentière qui a gagné également la production agricole et le commerce intérieur».

Sur le plan politique, Driss Lachguar a évoqué les dernières échéances électorales, les résultats encourageants obtenus par le parti de la Rose, et l'ambition de l'alternance politique avortée par les partis de la majorité gouvernementale.

«Nous qualifions ce qui s'est passé après les dernières élections d'incursion, nous entendons par ce terme que le changement souhaité s'est transformé en un dérapage susceptible de porter atteinte à la crédibilité de l'ensemble du système représentatif, car les accords arithmétiques qui ont suivi l'annonce des résultats ont inauguré une série de réductions de la participation politique», a-t-il mis en avant. Et de marteler : «Acceptons-nous pour notre pays que sa démocratie naissante s'érode et que ses institutions et ses collectivités territoriales soient mises au service d'un projet visant à perturber le processus d'édification démocratique et à bloquer des expressions et des expériences différentes ? Absolument pas, et nous ne fermons pas les yeux sur ce dérapage inquiétant. Les responsables de cette situation doivent savoir que les limites de leur projet sont apparues aussi bien au niveau central qu'au niveau local, et que l'efficacité n'est pas liée au nombre de sièges, mais réside dans la capacité à faire évoluer le pays vers une étape constructive, économiquement, socialement et stratégiquement, et ce pour surmonter la phase actuelle pleine de défis internes et externes».

Selon lui, l'économie de rente a favorisé la recherche du gain facile et laissé le risque économique à l'Etat, qui utilise les recettes fiscales pour construire l'infrastructure, hypothéquant, ainsi, l'avenir des générations futures par l'endettement interne et externe et permettre au capital privé d'avoir des politiques d'accompagnement encourageantes sur les plans fiscal, commercial et financier.

Ce qui est grave, d'après Driss

«L'USFP a lancé la devise "Le Maroc d'abord" lors de la campagne électorale que ses candidats ont menée dans les zones urbaine et rurale. C'est plus qu'une devise, c'est plutôt un engagement pour faire face aux dangers qui menacent notre pays et un appel à ouvrir un nouveau processus mobilisant les volontés, renforçant le front intérieur et consolidant les liens de l'unité nationale», a souligné d'emblée Driss Lachguar, lors de cette séance d'ouverture marquée notamment par la présence du président du Conseil national du parti, des membres du Bureau politique et du président de la Commission d'éthique et d'arbitrage. Et d'ajouter : «Si nous plaçons le Maroc avant toute considération politique ou idéologique, l'origine de cette position est notre histoire de lutte depuis l'alliance historique entre le Mouvement national et Feu Mohammed V dans les années quarante du siècle dernier, alliance qui a été renouvelée avec Feu Hassan II à travers le serment de la Marche Verte, et avec S.M le Roi Mohammed VI dans l'acte d'allégeance lors de son accession au Trône de ses glorieux ancêtres».

Le dirigeant itihadi a pointé du doigt les maux qui menacent le Maroc, dont notamment les problèmes de l'économie nationale. Selon lui, le Maroc ne peut se développer sans «un système fort d'intégration économique et la capacité de son système politique à élargir le champ de la participation politique. Ces deux principes sont les principaux piliers d'un Etat fort, car sa force ne réside pas dans sa tyrannie, mais dans sa capacité à mobiliser les énergies pour produire de la valeur et répartir équitablement les opportunités entre les individus et les groupes, et à prêter attention à l'élément humain qui est la source de la richesse».

**Les messages forts et perspicaces de Driss Lachguar à l'adresse de l'ensemble des partenaires politiques et des forces populaires**

Driss Lachguar a souligné que le rapport sur le modèle économique et social a mis à nu les dysfonctionnements des politiques publiques au cours des dernières décennies et a critiqué le fait que les ressources étaient consacrées «à une économie basée sur la rente et axée davantage sur la croissance que sur le développement. En conséquence, la richesse s'est concentrée chez certains, tandis que les classes moyennes ont dégringolé et que les espoirs des pauvres de sortir du bourbier de la précarité et de la privation se sont envolés».

Et le dirigeant socialiste de préciser : «Ainsi, les écarts se sont creusés jusqu'à ce que le revenu de 10% des familles aisées soit 17 fois plus élevé que le revenu des familles pauvres, et cela n'est qu'un moyen. Mais si l'on regarde qui a le plus profité du dynamisme de l'économie nationale, de l'effort d'investissement public, de la libéralisation des marchés et de l'épargne nationale, on s'aperçoit que ce ne sont que quelques sociétés très limitées».

Pis encore, les gouvernements

précédents ont permis à ces sociétés d'avoir la mainmise sur les réseaux de distribution, du marché financier et bancaire, de la construction, des transports, de l'agriculture et de l'énergie, et qui s'est étendue à la santé et à l'éducation.

«Celui qui étudie l'histoire écono-





## Les congressistes ont unanimement approuvé la résolution organisationnelle



avons refusé et considéré que la transition démocratique passe par l'élargissement du cercle des participations, et nous nous sommes efforcés de mettre cela en œuvre à tous les niveaux. Les Marocains se sont réjouis lorsque les résultats des récentes échéances électorales ont exprimé la fin de l'hégémonie partisane, mais la déception est qu'une hégémonie en remplace une autre.

Concernant la vie interne du parti de la Rose, Driss Lachgar a affirmé que l'USFP a réalisé une dynamique

sale et les structures électorales séparées de tout projet politique ou de valeur, et en comparaison avec les résultats que nous avons obtenus lors des élections de 2016, sont des résultats qui font de l'USFP un parti comme les autres partis électoralistes. Ceux-ci n'ont pas compris les significations des dernières échéances électorales.

Selon lui, «le progrès électoral que nous avons réalisé n'est pas important sur le plan numérique, mais plutôt sur le plan politique, car tous les indica-



été soulevée par le Premier secrétaire de l'USFP qui avait affirmé qu'il avait souhaité ne pas présenter sa candidature pour rempiler à la tête du parti.

«Vous savez que j'avais déclaré avec clarté que je ne me présenterais pas au poste de Premier secrétaire immédiatement après l'annonce des résultats du scrutin du 8 septembre 2021», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «La responsabilité ne permettait pas le contraire, puisqu'on m'avait confié la

question de la présentation de sa candidature ou non n'est pas importante, mais ce qui l'est, c'est que tout candidat au poste de Premier secrétaire doit présenter des engagements contractuels clairs avec la base du Parti de la Rose.

«Aucune candidature au poste de Premier secrétaire n'a de sens sans des contrats clairs et mesurables, qui permettraient d'activer des mécanismes de reddition des comptes, de contrôle et de critique», a-t-il mis en exergue. En d'autres termes, celui qui ambitionne d'accéder à ce poste de responsabilité doit être lié avec la base du parti par un contrat et un programme avec des engagements clairs.

Et de poursuivre son argumentaire : «Les partis progressistes, dont le nôtre, ont souffert de la prédominance de l'expérimentation, du volontarisme et de l'attentisme, qui sont des maux qui ont miné les courants progressistes, et les ont rendus otages d'une nostalgie improductive, pour s'abriter dans des puritanismes qui entravent le développement. Ce qui fait plonger l'action du parti dans des luttes internes pour les positions, au lieu que celle-ci ait un impact sur la réalité. Malheureusement, même de nombreux conflits internes ont été marqués par la personnalisation, les accusations de révisionnisme, de carriérisme et d'opportunisme, au lieu de divergences de vision ou d'appréciation.»

D'où l'idée de modifier les statuts du parti sur la base d'une décision prise lors du dernier Congrès (Xe Congrès national) autorisant le Conseil national à apporter les modifications nécessaires, afin que les membres ayant rempli la condition de deux mandats consécutifs soient autorisés à en briguer un troisième.

Il convient de rappeler que les congressistes ont unanimement approuvé la résolution organisationnelle (une seule voix a voté contre).

Aux yeux de Driss Lachgar, la



et une renaissance organisationnelle entre le Xe et le XIe Congrès. Selon lui, l'USFP a continué à renforcer l'outil partisan, d'une part, et à le qualifier pour que le parti réalise de bons résultats électoraux d'autre part.

«Tous les Itihadi(e)s savent que le blocage organisationnel a duré de nombreuses années, jusqu'à ce qu'il se transforme presque en un dysfonctionnement structurel paralysant les autres capacités d'encadrement, de plaidoyer et électorales du parti. Après des années d'épuisement dû à la participation au gouvernement depuis l'expérience de l'Alternance consensuelle, et à la suite de la confrontation sociétale avec les forces de l'Islam politique sur différents fronts, il était nécessaire et urgent de renforcer l'outil organisationnel, ce qui s'est fait par deux voies, à savoir la voie de la réconciliation et celle de l'ouverture.»

Driss Lachgar s'est inscrit en faux contre ceux qui interprètent fausement et sournoisement les bons résultats obtenus par le parti lors des précédentes élections. En ce sens, il a affirmé que «beaucoup de gens se trompent, avec de bonnes ou de mauvaises intentions, lorsqu'ils sous-entendent que les résultats électoraux importants que nous avons obtenus, compte tenu du contexte électoral marqué par le fort retour de l'argent

teurs allaient dans le sens de la possibilité de réaliser une nouvelle alternance en fonction des résultats des élections et non pas consensuelle. Le parti devait être réhabilité sur le plan organisationnel pour être au cœur de cette transformation, et il ne faut pas exagérer en disant que l'USFP, vu le programme électoral qu'il avait présenté, donnait une réponse à la forme et à la teneur de cette alternance espérée, étant donné qu'il avait un projet social, politique, axiologique, et idéologique qui était à l'opposé du projet de l'Islam politique.»

Et sur la base de ce programme, l'USFP a participé aux échéances électorales, mais «malheureusement nous n'avons pas atteint l'ambition de réaliser l'alternance, car, suite à de nombreux facteurs, les résultats du processus électoral ont vidé l'alternance de son contenu politique et n'en ont fait qu'une alternance partisane sans contenu politique. Dès lors, nous considérons que le chantier de l'alternance politique reste ouvert, d'où notre pari sur les prochaines élections pour concrétiser cette ambition au profit de notre pays et de ses différentes classes sociales et diversités spatiales.»

La question du troisième mandat qui a fait couler beaucoup d'encre a

responsabilité de la mise en œuvre des statuts du parti, et considérant que j'ai également estimé que la situation organisationnelle actuelle est beaucoup mieux que celle dans laquelle nous étions avant d'assumer la responsabilité de Premier secrétaire, et que notre représentation au sein de la société à travers nos élus nationaux et dans toutes les institutions représentatives, qu'elles soient parlementaires ou territoriales, sont considérées comme un atout qui facilitera les tâches de la nouvelle direction qui est censée représen-



Phs. Lmoussaoui et Haytam

## 7 février, date de réouverture de l'espace aérien du Royaume



Le gouvernement a annoncé jeudi la réouverture à partir du 7 février 2022 de l'espace aérien aux vols au départ et à destination du Maroc.

Cette décision intervient conformément aux dispositions juridiques relatives à la gestion de l'état d'urgence sanitaire et suite aux recommandations de la commission scientifique et technique et prenant en considération l'évolution de la situation épidémiologique dans le Royaume, précise le gouvernement dans un communiqué.

Pour accompagner la mise en oeuvre de cette décision, une commission technique se penche actuellement sur l'examen des mesures à adopter au niveau des postes frontières et les conditions requises pour les voyageurs, qui seront annoncées ultérieurement, indique la même source.

Réitérant son appel aux citoyennes et citoyens à poursuivre le respect strict de l'ensemble des mesures préventives et des directives des autorités publiques à ce sujet, le gouvernement invite à prendre rapidement les doses prévues

et à parachever le schéma vaccinal, notamment par la troisième dose, comme comportement traduisant la "solidarité nationale" pour faire face à cette pandémie.

Il convient de signaler en dernier lieu que le Conseil de gouvernement, réuni jeudi, a décidé de prolonger la durée de validité de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 28 février 2022 à 18h00, dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19.

### Affaire Pegasus en France

## De la recevabilité de la plainte du Maroc

La justice française a ouvert, mercredi, l'examen de la plainte du Maroc dans un procès en diffamation contre des ONG et des médias français qui ont accusé le Royaume de les avoir espionnés, via le logiciel "Pegasus".

Dans son réquisitoire, le procureur a d'emblée plaidé l'irrecevabilité, arguant que les Etats n'ont pas la qualité d'intenter des procès en diffamation au nom de la fameuse loi française de 1881 sur la liberté de la presse.

Sauf que dans cette affaire, où les officines obscures du politique et une certaine presse se sont liguées contre le Maroc dans une vile tentative d'intimidation, les choses sont différentes.

Le Maroc a joué, depuis le début, la carte de la transparence, démentant catégoriquement les allégations mensongères d'Amnesty international et du Consortium Forbidden Stories. Preuves à l'appui, le Royaume n'a pas hésité à mener une contre-expertise scientifique de haute précision qui a démontré le caractère mensonger de ces allégations.

Il s'en est suivie une demande de citation à comparaître des médias français impliqués et de ceux d'autres pays pour diffamation devant leurs juridictions respectives non pas dans une sorte de "procédure bâillon" à leur égard ou pour porter atteinte à la sacrosainte liberté d'expression que le Royaume protège tout comme le font les pays démocratiques, mais pour défendre ses droits et sa réputation ainsi que celles de ses administrations sécuritaires qui agissent dans le cadre de l'Etat de droit. Et puisque les Etats sont des personnes morales de droit public, ils doivent être en mesure de défendre leur réputation devant la justice.

A travers ce procès en diffamation, le Maroc ne mène pas une opération de "com". Il n'en a pas besoin. Il use tout simplement de son droit de réclamer réparation des préjudices et des torts subis, car les accusations sont graves et portent atteinte à son image, à son honneur et à sa réputation.

Pour l'avocat du Royaume, Me Olivier Baratelli, les médias



français, qui font objet de la plainte "ne veulent surtout pas que l'on aborde le fond du dossier, car aujourd'hui l'enquête menée en France a révélé que ce qu'ils ont avancé était faux et que le Maroc n'a jamais utilisé le logiciel Pegasus".

"On utilise donc des artifices de procédure, des moyens d'irre-

cevabilité, de prétendues nullités : Tout ce qu'il faut pour faire un écran de fumée afin d'éviter le débat de fond", a déclaré l'avocat français au site d'information "Altasinfo.fr".

La recevabilité de la plainte est dès lors incontestable dans cette affaire, d'autant plus qu'il est grand temps que les Etats et les

structures qui y relèvent, qui ne peuvent se soustraire à leur qualité juridique de sujets de droit, puissent accéder équitablement à la justice pour se défendre des atteintes diffamatoires et se protéger contre des facéties présentées par des médias irresponsables comme des vérités absolues.

Adil Zaari Jabiri

## Lancement du premier test de diagnostic de la tuberculose 100% marocain

Des chercheurs de la Fondation MAScIR ont développé un test moléculaire pour le dépistage de la tuberculose, le premier test de diagnostic 100% marocain.

Ce test "présente l'avantage d'être précis et rapide délivrant des résultats en 30 minutes", indique, vendredi, un communiqué de la Fondation, qui relève de l'Université Mohammed VI polytechnique.

Baptisé MAScIR TB SS-LAMP, ce test a été validé par l'Institut Pasteur du Maroc et enregistré auprès de la Direction des médicaments et de la pharmacie relevant du ministère de la Santé et de la Protection sociale.

Couplé à un dispositif digital mobile et connecté (Rapid-LoopAmp-12), également développé par les équipes de la Fondation, le nouveau test "constitue une solution qui facilite un

diagnostic au plus proche des patients à un coût maîtrisé", une solution actuellement en cours de labellisation CE.

Au Maroc, la tuberculose demeure un problème de santé publique non négligeable avec plus de 29 mille nouveaux cas détectés en 2020.

En mars 2021, le ministère de la Santé a annoncé le lancement de l'extension du plan stratégique national de prévention et de contrôle de la tuberculose 2021/2023, un programme qui s'articule avec l'initiative mondiale de l'OMS appelée "Stratégie pour mettre fin à la tuberculose 2016/2035".

Créée en 2007, la Fondation MAScIR vise la promotion et le développement de pôles de recherche technologique dans les domaines des matériaux et nanomatériaux, de la biotechnologie, de la microélectronique et des sciences de la vie.

## Coup d'envoi à Fès de la Semaine verte nationale 2022

Le coup d'envoi de la 3ème édition de la Semaine verte nationale 2022, un événement écologique par excellence, a été donné, jeudi au lycée qualifiant Prince Moulay El Hassan à Fès, à l'initiative de l'Association des enseignants des sciences de la vie et de la terre (AESVT-Maroc) - Fès-Meknès.

Initiée en partenariat avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation (AREF) de Fès-Meknès, la Direction régionale du Développement durable, et la Direction régionale du Haut-Commissariat des Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification, sous

le thème "Plantons notre exogène", cette manifestation tend à renforcer la prise de conscience autour de la protection de l'environnement, la préservation des espaces verts et la plantation des arbres, sources inépuisables d'oxygène.

Au programme de la Semaine verte nationale 2022 figurent des actions de plantation et de reboisement dans divers établissements scolaires de la région Fès-Meknès, des rencontres de sensibilisation à la protection du couvert végétal, ainsi que des rencontres sur les espaces verts et les forêts urbains dans les programmes de développement territorial.

# Nasser Bourita : Pour renforcer le partenariat Afrique-Europe, il faut dissiper les malentendus autour du phénomène migratoire

Pour renforcer le partenariat Afrique-Europe, il faut "dissiper les malentendus qui entourent le phénomène migratoire", a affirmé, jeudi, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Dans une allocution prononcée par visioconférence lors d'une réunion de haut niveau sur la "Migration et la mobilité dans le partenariat Afrique-Europe", organisée par la Fondation Afrique-Europe en prévision du 6ème Sommet UE-Afrique à Bruxelles (17-18 février prochain), M. Bourita a déclaré que "si la migration constitue un enjeu commun, les intérêts qui y sont liés restent souvent contradictoires".

"Pour qu'ils (ndlr: les intérêts) puissent converger, il faut dissiper les malentendus qui entourent le phénomène migratoire", a souligné le ministre, notant que le premier malentendu est celui de la "connaissance".

"Les politiques migratoires doivent résister à l'examen de la vérité au lieu de céder à la tentation de la polémique. Elles doivent, chiffres à l'appui, concéder que la crise n'est pas migratoire mais politique", a expliqué M. Bourita, ajoutant que le deuxième malentendu touche à l'objectif des politiques migratoires. En ce sens, le ministre a indiqué qu'il faut "arrêter de faire croire que les politiques migratoires pourront, un jour, arrêter les flux migratoires".

"Rien, pas même une pandémie, ne viendra arrêter un phénomène naturel qui a toujours existé et qui continuera à le faire", a-t-il souligné. Le troisième malentendu concerne la méthode, a poursuivi le diplomate, expliquant qu'il faut cesser de confier les clés de la gestion migratoire aux passeurs en fermant les voies d'accès légales à l'Europe, de la même manière qu'il faut reconnaître que le fléau n'est pas la migration, mais la traite des migrants, qui constitue, du reste, la troisième source de profits pour les organisations criminelles.

"Nous devons, en somme, changer de méthode, c'est-à-dire reconnaître que la migration n'a pas besoin de stratégies palliatives et immédiates, mais de mesures créatives et ingénieuses qui combinent le court, le moyen et le long termes", a soutenu M. Bourita devant cette réunion marquée par la participation notamment du président du Rwanda, Paul Kagame, du Premier ministre de la Grèce, Kyriakos Mitsotakis, et de nombreux dirigeants et représentants d'organisations régionales et internationales. A cet égard, le ministre a fait observer que la migration "n'est pas la gestion des frontières", notant qu'elle est aussi la promotion et l'organisation de la mobilité légale.

De même, a ajouté M. Bourita, la migration n'est pas un outil, pas plus qu'elle ne peut faire l'objet d'une externalisation. "La gestion migratoire doit s'inscrire dans



le cadre d'une coopération qui ne se veut pas asymétrique et à sens unique", a-t-il plaidé.

"Nous voulons faire de la migration la force et non le talon d'Achille du partenariat entre l'Europe et l'Afrique", a soutenu le ministre, soulignant que "bien qu'elle soit souvent pointée du doigt, l'Afrique remplit sa part".

La migration, a-t-il relevé, peut contribuer à la refonte du partenariat Afrique-Europe, en ce qu'elle est créatrice de liens humains, de complémentarités économiques et de coopération politique.

M. Bourita a également saisi cette occasion pour rappeler le rôle de leader africain pour les

questions migratoires de SM le Roi Mohammed VI, soulignant que le Souverain est à l'origine de la politique africaine unifiée en matière de migration contenue dans "l'Agenda africain pour la migration" et de la création de l'Observatoire africain des migrations qui a été inauguré le 18 décembre 2020, à Rabat.

Le Maroc est de tous les débats régionaux et internationaux sur la migration, a fait remarquer le ministre. Du Forum mondial sur la migration et le développement, au Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (ou processus de Rabat), à l'adoption du Pacte de Marrakech, le Maroc a toujours apporté sa

contribution à l'édifice, a-t-il dit.

Le Royaume, a-t-il poursuivi, s'est également engagé à organiser une réunion des pays champions du Pacte de Marrakech. Dans ce contexte, et dans la mesure où plus d'un tiers des pays champions sont africains, l'ambition du Royaume est de saisir cette occasion pour faire du Pacte de Marrakech une plateforme d'actions pour le partenariat Afrique-Europe. "Nous voulons que cette question soit à l'ordre du jour du prochain Sommet UE-Afrique", a confié M. Bourita, soulignant que "ce qui est en jeu dans la gestion migratoire, c'est, en fait, toute notre vision du partenariat".

# Mohamed Salem Cherkaoui : Le soutien du Maroc à Al-Qods n'est motivé par aucun agenda politique



Le soutien du Maroc à Al-Qods n'est pas conditionné par des circonstances et n'est motivé par aucun agenda politique, a souligné, jeudi à Rabat, le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif, Mohamed

Salem Cherkaoui.

M. Cherkaoui, qui était l'invité de M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, a indiqué que dans la ville sainte, il y a des institutions et des personnes qui savent pertinemment qu'il n'y a aucun

agenda politique motivant le soutien du Royaume à Al-Qods et à sa population.

Ce devoir de soutien est pourtant régi par le réalisme, l'histoire, la géographie et le symbolisme d'Al-Qods en tant que ville d'ouverture, de pluralisme et de vivre-ensemble entre les trois religions monothéistes, a-t-il relevé. M. Cherkaoui a, par ailleurs, indiqué que le plan de l'Agence au titre de 2022 a été mis en place conformément aux demandes et besoins des Maqdisis et des institutions, précisant que ces demandes augmentent en raison de la confiance dont jouit l'Agence, et ce grâce au soutien continu de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods. Ce soutien renforce la crédibilité de l'Agence et sa place parmi les Maqdisis et leurs institutions.

Il a estimé que le paquet d'aide social direct est érigé en priorité au vu des conditions et mutations que connaît Al-Qods à cause de la pandémie du coronavirus, notant que l'Agence mesure l'interaction des Maqdisis par le nombre des dossiers de

soutien à des projets se rapportant notamment aux domaines de la technologie, l'environnement, le développement et la réhabilitation des maisons.

Il a rappelé, dans ce cadre, que le financement de l'Agence repose sur la contribution du Royaume au niveau de la gestion qui est estimée à un million de dollars chaque année, ainsi que sur les dons de personnes et d'institutions. S'agissant de la relation solide des Marocains avec Al-Qods, M. Cherkaoui a souligné que personne ne peut nier l'histoire, même les "mythes" que tissent ceux qui veulent tracer les contours d'une histoire à leur mesure.

L'Agence Bayt Mal Al Qods Acharif a approuvé, mercredi, la première partie des projets de développement social et humain à Al Qods Acharif au titre de son plan annuel 2022 pour un montant global d'un million de dollars, et ce dans le cadre de la Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, ne cesse d'entourer cette ville sainte et ses habitants.



## Les Espagnols asphyxiés par la flambée des prix de l'énergie



Dans son appartement de la banlieue de Madrid, Pamela Ponce n'allume plus les radiateurs, malgré le froid mordant qui s'introduit par les fenêtres. "Les prix sont trop élevés, je n'ai plus le choix", soupire cette mère de famille d'une voix résignée.

En ce matin de janvier, la température ne dépasse pas les cinq degrés dehors. À l'intérieur, "il peut aussi faire très froid, surtout quand il n'y a pas de soleil", précise la jeune femme, en faisant visiter le trois pièces où elle réside avec sa mère et ses deux fils à Leganés.

Cette Péruvienne de 32 ans confie ne plus pouvoir payer ses factures d'électricité depuis maintenant "trois

mois", alors que la flambée des prix a atteint 72% en 2021 en Espagne - soit l'une des plus fortes hausses de l'Union européenne.

"Avant, je payais 35 à 60 euros par mois. Maintenant, ça dépasse les 100 euros, sans compter le gaz, qui a aussi augmenté", détaille Pamela Ponce, sans emploi depuis une infection sévère au Covid qui lui a laissé de graves séquelles, notamment à la main gauche.

"Je ne sais plus quoi faire", soupire la trentenaire, dépendante de son ex-compagnon pour régler son loyer et la nourriture du foyer. "Je me sens asphyxiée, étouffée", ajoute-t-elle, la gorge serrée.

Pour réchauffer tant bien que mal

son logement, cette ancienne femme de ménage a acheté un appareil équipé d'une bombonne de gaz, qu'elle transporte d'une pièce à l'autre au gré des besoins - "c'est plus économique", assure-t-elle.

Pour le reste, tout est sujet à rationnement. "Mes fils ne se douchent qu'un jour sur deux" et "je cuisine en général pour deux ou trois jours, afin de ne pas trop allumer la cuisinière", ajoute la jeune femme.

Pamela Ponce est loin d'être seule dans cette situation. "De plus en plus de familles ont du mal à payer leurs factures" et "doivent choisir entre l'alimentation et l'électricité en fin de mois", assure Sara Casas, responsable

environnement pour la Croix-Rouge espagnole.

Le gouvernement de gauche espagnol a pourtant annoncé début juillet puis en septembre une série de baisses d'impôts censées alléger la facture des consommateurs. Mais ces mesures n'ont pas suffi à compenser la hausse des prix.

D'après l'Organisation des consommateurs et usagers (OCU), la facture électrique des foyers espagnols est ainsi passée de 675 euros en 2020 à 949 euros en 2021, soit une progression de 41% en un an. Par rapport à 2018, année du précédent record, la hausse atteint 18%.

Les personnes vulnérables,

comme "les femmes seules avec enfants, les personnes âgées à faibles revenus et les migrants", sont particulièrement touchées, d'autant que "beaucoup ont des difficultés pour accéder aux aides de l'Etat", faute de documents en règle, souligne Sara Casas.

D'après Médecins du Monde, qui a lancé une campagne de sensibilisation sur le sujet, 6,8 millions d'Espagnols sur près de 47 souffriraient, à des degrés divers, de "pauvreté énergétique". Une situation qui "favorise les bronchites chroniques, la dépression et l'anxiété", souligne l'ONG.

Parmi eux, Raul, informaticien de 55 ans installé à La Corogne (nord-ouest), avec son épouse, sa fille et sa belle-mère de 82 ans. "Ici, dès qu'on allume un appareil électrique, on pense à la facture", raconte ce père de famille, qui ne souhaite pas donner son patronyme pour des raisons de confidentialité.

Victime d'un accident vasculaire cérébral en mars 2021, il se trouve aujourd'hui sans emploi et dépend du seul salaire de sa conjointe.

"Ma neurologue me dit qu'il faut que j'évite de stresser. Mais c'est très difficile quand on ne sait pas si on pourra payer ses factures le mois suivant", raconte le quinquagénaire, qui confie n'avoir quasiment pas allumé le chauffage de l'hiver, malgré le "froid" et "l'humidité".

"Pour ma belle-mère, nous avons acheté une couverture chauffante" et "dans la maison, je mets systématiquement plusieurs pulls voire des manteaux", explique le père de famille, contraint de se lancer dans la fabrication d'un chauffage artisanal.

"C'est un palliatif", précise Raul, qui dit croiser les doigts "pour que les prix finissent par retomber".

## Quand le pass santé impose sa loi en Chine

Vaccinés contre le Covid, non porteurs du virus mais leur pass santé vire au rouge: pour un simple achat dans une pharmacie, certains Chinois voient du jour au lendemain leur vie normale s'arrêter.

Premier pays frappé par le coronavirus et à confiner sa population, la Chine a été l'un des tout premiers à généraliser dès le début 2020 le recours aux "codes santé" pour contrôler les déplacements, identifier les cas contact et isoler les malades.

En fonction du statut sanitaire et des lieux fréquentés par l'utilisateur, un "code santé" de couleur apparaît sur son téléphone: vert (aucun problème), orange (obligation de se placer en quarantaine à domicile) ou rouge (quarantaine dans un lieu prévu à cet effet).

En Chine, le pass sanitaire n'est pas légalement obligatoire.

Mais dans les faits, il est quasi impossible de se déplacer ou d'entrer dans un lieu public sans en avoir un: des agents demandent systématiquement de montrer patte blanche. À Pékin, un rebond épidémique à l'approche des Jeux olympiques a poussé les autorités à discrètement durcir les critères pour identifier des malades potentiels.

Pour avoir simplement acheté en pharmacie un médicament sans rapport avec la pandémie, Yu, une étudiante qui préfère garder l'anonymat, a perdu son code vert.

Un changement de couleur sur son téléphone qui lui a de fait rendu quasi impossible l'accès aux transports, aux magasins ou dans les cafés et restaurants.

Son cas n'est pas isolé.

Sur les réseaux sociaux, les témoignages s'accumulent. Un mot-dièse spécifique totalise plus d'un million de vues sur la plateforme Weibo.

"Je ne peux même pas sortir pour manger ou acheter un café, c'est super embêtant", peste un internaute.

À Xi'an (nord), où un strict confinement a été imposé fin décembre après un rebond épidémique, le pass santé de la ville n'a pas tenu le choc.

A cause d'un trop grand nombre de personnes dépistées simultanément, les serveurs informatiques de l'appli ont planté à deux reprises. Les 13 millions d'habitants de Xi'an se sont retrouvés dans l'incapacité d'utiliser leur pass santé.

Contrairement à la France, la Chine n'a pas une appli anti-Covid

unique mais une multitude qui cohabitent, en fonction de la ville et de la région.

Toutes affichent un historique des tests de dépistage et de vaccination.

En avril 2020, le code santé de bon nombre d'étrangers à Pékin avait brièvement viré à l'orange à cause d'un problème technique.

Ces mésaventures mettent en évidence l'immense dépendance du pays à l'égard du numérique pour lutter contre le Covid.

Malgré quelques ratés, l'immense majorité des Chinois se prêtent toutefois volontiers au jeu du pass santé et des code-barres à scanner dans les lieux publics.

Ce geste permet de laisser une trace numérique d'un passage dans un lieu précis à un instant T.

Si une personne est malade, les

cas contact peuvent ainsi rapidement être identifiés.

D'autant plus qu'en Chine les applis anti-Covid sont directement associées à un numéro d'identité et à une photo.

Certains ont des critères si stricts qu'elles enregistrent le passage dans un simple quartier d'une ville à risque, grâce à la géolocalisation. Un traçage quasi chirurgical qui rend la vie impossible aux délinquants.

La presse chinoise a rapporté à plusieurs reprises des cas de personnes recherchées depuis des années par la police et s'étant rendues aux autorités.

Sans smartphone ni appli de traçage, il leur était devenu tout simplement impossible de se déplacer, d'entrer dans un magasin ou d'être embauché par une entreprise.



# Au Burkina, la colère sociale a aussi précipité la chute de Kaboré

"On est devenus des mendiants": des centaines de cantonniers de Ouagadougou affirment ne plus toucher de salaire depuis un an, symbolisant une grogne sociale qui a précipité la chute de l'ex-président Roch Kaboré.

Si l'insécurité croissante liée aux attaques jihadistes presque quotidiennes au Burkina est à l'origine du mécontentement populaire, le ras-le-bol social a également joué un rôle dans l'éviction de M. Kaboré.

Rassemblés à la Bourse du travail, jeudi matin, les agents d'entretien de la capitale burkinabè sont nombreux à se réjouir de la prise de pouvoir de la junte militaire survenue lundi.

"L'ancien président ne voulait pas que les ouvriers mangent. On est heureux qu'ils l'aient chassé", assure Assami Ouedraogo, un jardinier de la ville.

"C'est une bonne nouvelle pour nous, le pays va mal", renchérit Niamba Azara, une balayeuse de la capitale.

Tous expliquent qu'ils ne touchent plus rien de la mairie depuis février 2021.

Pour ces manifestants, les responsables sont tant le maire de Ouagadougou, Armand Béouindé, que le chef de l'Etat renversé dont il est proche.

Du côté de la mairie, une source répond qu'il s'agit de travailleurs journaliers qui n'ont jamais été embauchés durablement sous contrat et qui ont dû être remplacés après une grève illimitée.

À la Bourse du travail, Ismaël Ouedraogo soupire. Le septuagénaire travaille depuis 16 ans à la



collecte des déchets de "Ouaga".

"On nous a traités comme des esclaves, des prisonniers qui travaillent sans être payés. Je n'ai jamais été déclaré, jamais eu de retraite, de congés et maintenant même plus de salaire. Notre retraite, c'est la mort!", explique-t-il à l'AFP.

"Que veulent-ils? Qu'on devienne des bandits? Des jihadistes?", poursuit-il.

Selon les centrales syndicales, le salaire minimum est toujours bloqué autour de 31.000 francs mensuels (46 euros) depuis 2008.

"Les actions d'éclat de ces ouvriers ont fait naître dans la popu-

lation de Ouagadougou un sentiment de frustration et de colère. Avec le putsch, les militaires ont parachevé le travail. On ne peut pas museler une population dans la misère et la souffrance", assure le responsable syndical Banogo Noufé.

"Il y a un fossé entre la base et le sommet qui n'a pas su trouver de réponse appropriée. Le train de vie de l'Etat, des faits de corruption dénoncés qui n'aboutissent pas... la population n'a pas vu d'efforts faits par les autorités", explique Abdoulaye Tao, directeur de la publication de l'Economiste du Faso.

"Il ne faut pas oublier que le pays sort d'une insurrection (en 2014), puis un putsch manqué (en 2015), et quand on a eu les élections en 2015, il y a eu les premières attaques terroristes et enfin la crise Covid", ajoute-t-il pour expliquer les difficultés de l'économie burkinabè.

Quelque 40% de la population vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté selon la Banque mondiale et le Burkina Faso est classé 182e sur 189 sur l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Et la crise du Covid a fait aug-

menter les prix de certains produits dans ce pays enclavé, très dépendant du commerce international.

Saluée par une grande partie de la population, l'arrivée de la junte militaire au pouvoir pourrait toutefois aggraver à court terme la situation si la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) venait à sanctionner le Burkina comme elle l'a fait avec la Guinée ou le Mali.

"Ce serait une catastrophe! 80% du trafic import-export passe par le Togo et la Côte d'Ivoire. Ce serait très difficile à supporter", s'alarme Abdoulaye Tao.

## La croissance des Etats-Unis en 2021 au plus haut en 37 ans

Les Etats-Unis ont enregistré en 2021 leur plus forte croissance depuis 1984, portée par les plans de relance massifs et la vaccination, mais 2022 est déjà menacée par Omicron, l'inflation, et la paralysie du plan d'investissement de Joe Biden.

Le produit intérieur brut (PIB) de la première économie mondiale a augmenté de 5,7% en 2021, selon une estimation préliminaire du département du Commerce publiée jeudi.

Le président Joe Biden a salué cette croissance: "Les chiffres du PIB pour ma première année montrent que nous construisons enfin une économie américaine pour le XXIe siècle".

Ce fort rebond économique arrive cependant après la contraction historique de 2020, sous l'effet de la crise sanitaire liée au Covid-19: le PIB américain avait reculé de 3,5%, sa plus forte baisse depuis 1946.

En 2021, la croissance a été portée

par les dépenses de consommation des ménages (+7,9%) et les investissements des entreprises dans le pays (+9,5%).

"Les consommateurs ont dépensé sans compter pour atténuer la monotonie des quarantaines, rénover leurs maisons et retrouver le plaisir des voyages", a commenté l'économiste Diane Swonk, de Grant Thornton.

De leur côté, "les entreprises ont investi massivement dans la technologie pour soutenir le passage des activités en personne aux activités en ligne, y compris le travail à domicile", a-t-elle ajouté. La croissance de 2021 est meilleure qu'attendu par la banque centrale américaine (Fed) qui tablait sur 5,5% et par le Fonds monétaire international (FMI) qui attendait 5,6%.

Cela a même permis aux Etats-Unis d'enregistrer aux deuxième et quatrième trimestres une croissance plus élevée que celle de son rival chi-

nois, qui ralentit. C'est la première fois depuis 20 ans, s'est réjouie la Maison Blanche.

Sur l'ensemble de l'année, cependant, la croissance chinoise (+8,1%) reste supérieure.

Le PIB de la zone euro sera, lui, publié lundi.

L'année avait commencé en fanfare, les comptes en banque des ménages ayant été gonflés par les plans de relance massifs et au printemps, naissait l'espoir que la pandémie ne serait bientôt plus qu'un lointain souvenir, grâce à la campagne de vaccination.

La croissance avait été de 6,4% au premier trimestre, et 6,7% au deuxième. La première économie du monde avait même, alors, retrouvé son niveau d'avant-épidémie.

Mais l'apparition du variant Delta du Covid-19 a sonné le rappel à la réalité et la croissance avait ralenti à 2,3% au troisième trimestre.

Au quatrième trimestre, la croissance s'est accélérée, à 6,9% en rythme annualisé, bien plus que les 5,6% attendus par les analystes. Le PIB est supérieur de 3,1% à celui du quatrième trimestre 2019, le dernier avant la pandémie de Covid-19.

Les Etats-Unis privilégient la croissance en rythme annualisé, c'est-à-dire projetée sur l'année entière à ce rythme. D'autres économies avancées, comme la France, comparent simplement au trimestre précédent; la croissance trimestrielle américaine est alors de 1,7%.

Cependant, alerte Diane Swonk, "la croissance est sur le point de ralentir de nouveau de manière assez spectaculaire au premier trimestre".

D'une part, le variant Omicron a ralenti l'activité à partir des tout derniers jours de 2021. Face aux absences multipliées, les compagnies aériennes ont dû annuler des milliers de vols, les restaurants ont réduit leurs horaires

d'ouverture, les usines ont freiné leur production.

L'inflation menace également. Car les milliers de milliards de dollars injectés dans l'économie par le gouvernement fédéral ont, certes, permis à l'économie de rebondir vite et fort, mais cela a fait grimper les prix.

Face à la très forte demande, l'offre ne parvient pas à suivre, à cause des perturbations mondiales d'approvisionnement qui provoquent des pénuries et des retards, et que les économistes s'attendent à voir durer cette année, au moins au premier semestre.

Les prix à la consommation ont augmenté de 3,9% en 2021, la plus forte hausse depuis 1990, avec une accélération au dernier trimestre (+6,5%), selon l'indice PCE du département du Commerce, privilégié par la banque centrale américaine (Fed), et également publié jeudi.

# Economie

## Redressement progressif de l'activité touristique au niveau national

L'activité touristique a connu un redressement progressif, perturbé par la persistance de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), indique la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

"Au troisième trimestre 2021, la valeur ajoutée du secteur touristique a augmenté de 70,2%, après un retrait de 65,8% un an auparavant. Compte tenu d'une hausse de 82,1% au deuxième trimestre et d'un recul de 50,3% au premier trimestre, la valeur ajoutée de ce secteur s'est renforcée en moyenne de 34% à fin septembre 2021", précise la DEPF dans sa note de conjoncture de janvier 2022. Comparée à la même période de 2019, la valeur ajoutée de ce secteur a baissé de 59,5%, après un recul de 54,6% à fin septembre 2020, relève la même source.

Au quatrième trimestre 2021, les indicateurs du secteur poursuivent leur reprise, mais à un rythme moins soutenu, fait savoir la DEPF, ajoutant que la suspension des vols de passagers de et vers le Maroc, entrée en vigueur le 29 novembre dernier, visant à protéger la population de l'entrée et de la propagation d'Omicron (variant du Covid-19), aurait impacté l'activité de ce secteur au mois de décembre, rapporte la MAP.

En effet, les recettes touristiques se sont renforcées de 32% au titre des deux premiers mois du T4-2021, portant leur croissance à +0,8% au terme des onze premiers mois de l'année écoulée, après une baisse de 5,6% à fin septembre 2021 et un retrait de 56,5% à fin novembre 2020. Par rapport à fin novembre 2019, ces recettes sont en baisse de 56,1% ou de 40,9 milliards de dirhams (MMDH). Pour les arrivées à la destination Maroc, celles-ci se sont consolidées de 61,1% au 4<sup>e</sup> trimestre 2021. Cette évolution incorpore une hausse des arrivées des Marocains résidant à l'étranger (MRE) de 12,4% et des arrivées des touristes étrangers de 209,3%.

La DEPF note aussi que la part des touristes étrangers dans le total des arrivées s'est élevée durant ce trimestre à 47,5%, après une part de 25% un an plus tôt et de 63% au T4-2019.

Au terme de 2021, les arrivées touristiques se sont accrues de 34% par rapport à l'année précédente, demeurant toutefois en baisse de 71,2% par rapport à leur niveau à fin 2019. Concernant les nuitées, celles-ci se sont accrues de 169,2% au mois d'octobre 2021.

Cette performance fait suite à l'accroissement du nombre de nuitées enregistrées par les non-résidents de 588,5% et à la hausse du nombre de nuitées enregistrées par les résidents de 60,4%. Au terme des dix premiers mois de 2021, le nombre de ces nuitées est en hausse de 21,5%, en glissement annuel. Il reste tout de même en baisse de 64,5% par rapport à son niveau enregistré à fin octobre 2019. Par ailleurs, la DEPF souligne qu'un plan d'urgence en soutien à ce secteur fortement impacté par la crise de la Covid-19 a été récemment lancé par le gouvernement pour un montant de 2MMDH.

Parmi les mesures de ce plan, figurent la prolongation du versement de l'indemnité forfaitaire de 2.000 dirhams durant le premier trimestre 2022, pour l'ensemble des employés du secteur du tourisme, les transporteurs touristiques et les restaurants classés ainsi que le report des charges dues à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pendant 6 mois pour ces mêmes employés.

En outre, ce plan comporte l'établissement d'un moratoire relatif aux échéances bancaires et la prise en charge par l'Etat de la taxe professionnelle due par les hôteliers en 2020 et en 2021.

Une subvention d'un montant global de 1 MMDH est également prévue pour soutenir l'effort d'investissement des hôtels souhaitant se préparer à un redémarrage rapide, dès la réouverture des frontières.

## Le tourisme mondial reste en dessous des niveaux d'avant-pandémie



L'embellie du tourisme mondial observée au terme de l'année 2021 n'est qu'un feu de paille, si l'on décortique plus en profondeur les premières estimations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT).

Selon les données statistiques recueillies et rendues publiques récemment par l'organisation, en 2021, le tourisme mondial a connu une progression de 4% par rapport à 2020 atteignant ainsi 415 millions contre 400 millions un an plus tôt.

Mais en dépit de cette performance, il reste très en dessous des niveaux d'avant-pandémie. Puisque les arrivées de touristes internationaux (visiteurs qui passent la nuit) sont restées inférieures de 72% à celles de 2019, l'année d'avant la pandémie, comme l'a fait savoir l'organisation.

«Le tourisme international a connu un léger rebond au deuxième semestre 2021, avec des arrivées internationales en repli de 62% au troisième trimestre

comme au quatrième trimestre par rapport aux niveaux d'avant-pandémie», selon la première édition de l'année 2022 du Baromètre OMT du tourisme mondial.

En attendant de déterminer dans toute son ampleur l'impact du variant Omicron et de l'explosion des cas de Covid-19, les données limitées à disposition montrent que les arrivées internationales en décembre ont été de 65% inférieures aux niveaux de 2019.

Qu'à cela ne tienne, en raison des différences en ce qui concerne les restrictions sur la mobilité, les taux de vaccination et les niveaux de confiance des voyageurs, il apparaît clairement que le rythme du redressement du tourisme mondial demeure lent et inégal d'une région du monde à l'autre.

Il ressort de l'analyse des données relatives à ce secteur que l'Europe et les Amériques ont enregistré en 2021 les plus forts résultats par rapport à 2020 (+19% et +17% respectivement), quand bien même ceux-ci sont restés dans les deux cas inférieurs de 63% aux niveaux d'avant-pandémie.

Par sous-région, les statistiques de l'organisation suggèrent que les Caraïbes ont affiché la meilleure performance (+63% par rapport à 2020, mais 37% en dessous de 2019).

Bien que demeurant à des niveaux inférieurs respectivement de 54% et 56% à ceux de 2019, l'Europe méridionale méditerranéenne (+57%) et l'Amérique centrale (+54%) ont aussi bénéficié d'un net rebond.

A noter que l'Amérique du Nord (+17%) et l'Europe centrale et orientale (+18%) ont aussi dépassé les niveaux de 2020. Tandis que l'Afrique a connu parallèlement «une hausse de 12% des arrivées en 2021 par rapport à 2020, même

si les chiffres restent de 74% inférieurs à ceux de 2019».

Si les arrivées ont reculé de 24% par rapport à 2020 et de 79% par rapport à 2019 au Moyen-Orient, tout porte à croire qu'en Asie-Pacifique «des arrivées étaient encore de 65% en dessous des niveaux de 2020 et de 94% inférieures aux chiffres d'avant-pandémie, de nombreuses destinations restant fermées aux voyages non essentiels», a constaté l'OMT.

Selon l'organisation, «la contribution économique du tourisme en 2021 (mesurée en produit intérieur brut direct du tourisme) est estimée à 1.900 milliards d'USD, au-dessus des 1.600 milliards d'USD de 2020». Mais comme l'a fait remarquer l'OMT dans son rapport, elle reste encore bien loin des chiffres d'avant-pandémie (3.500 milliards d'USD).

En ce qui concerne les recettes d'exportation du tourisme international, l'OMT prévoit qu'elles «pourraient dépasser les 700 milliards d'USD en 2021, ce qui représente un léger mieux par rapport à 2020 en raison de l'augmentation des dépenses par voyage, mais c'est moins de la moitié des 1.700 milliards d'USD enregistrés en 2019».

S'agissant du niveau moyen de recettes par arrivée, le rapport élaboré par l'organisation estime qu'il devrait atteindre 1.500 USD en 2021, contre 1.300 USD en 2020.

Cette variation serait due aux volumes importants d'épargne accumulée et à l'allongement de la durée des séjours, ainsi qu'aux tarifs de transport et d'hébergement plus élevés.

A ce propos, «la France et la Belgique font état de baisses des dépenses touristiques relativement plus faibles, de -37% et de -28%, respectivement, par rapport à 2019», souligne le document soutenant que l'Arabie Saoudite (-27%) et le Qatar (-2%) ont affiché aussi des résultats légèrement meilleurs en 2021.

En ce qui concerne l'année en cours, les experts de l'OMT rapportent que la plupart des professionnels du tourisme (61%) tablent sur des perspectives plus favorables pour 2022.

En effet, «ils sont 58% à s'attendre à un rebond en 2022, essentiellement au troisième trimestre, et 42% à tabler sur un rebond potentiel seulement en 2023», selon le rapport.

Précisant toutefois qu'une majorité (64%) des experts estiment désormais que le retour des arrivées internationales aux niveaux de 2019 n'interviendra qu'en 2024 ou après, contre 45% d'après l'enquête de septembre.

Alain Bouthy

Les arrivées de touristes internationaux sont restées inférieures de 72% à celles de 2019, selon l'OMT

## L'actif net sous gestion des OPCVM s'établit à près de 593 MMDH à fin 2021

L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) s'est établi à 592,91 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2021, en hausse de 13,32% par rapport à la même période de 2020, selon l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM).

En glissement mensuel, l'actif net sous gestion des OPCVM a accusé un repli de 2,24% (606,47 MMDH à fin novembre 2021), fait savoir l'ASFIM dans sa lettre mensuelle d'information de décembre 2021, expliquant cette baisse par la décollecte nette de près de 15 MMDH, qui a concerné principalement les OPCVM monétaires et OCT.

taires et OCT.

Les OPCVM actions ont affiché la plus haute performance mensuelle, avec +0,76% et les OPCVM monétaire la plus basse avec +0,12%.

De même, la meilleure performance annuelle en 2021 a été réalisée également par les OPCVM actions avec 19,46% de variation, alors que les

OPCVM monétaires ont affiché la plus faible performance avec +1,45%.

Avec le lancement de 2 fonds, le nombre d'OPCVM en activité est passé à 537 à fin décembre dernier, indique l'ASFIM, notant que sur l'ensemble de l'année 2021, 35 nouveaux OPCVM ont été créés.

## Glencore et Managem signent un partenariat stratégique

Glencore et Managem ont signé un partenariat pour produire du cobalt à partir de matériaux de batteries recyclées au sein des unités hydrométallurgiques CTT de Managem à Guemassa (37 km de Marrakech).

Ce partenariat met en exergue les engagements de Managem à soutenir l'industrie des véhicules électriques dans la réalisation de ses objectifs de recyclage des déchets industriels métalliques, indique Managem dans un communiqué.

Glencore et CTT ont ainsi l'intention de conclure un "tolling agreement" (contrat de travail à façon) de 5 ans pour 1.200 tonnes de cobalt recyclé par an ainsi que pour l'hydroxyde de nickel et le carbonate de lithium, rapporte la MAP qui cite la même source.

"Au cours de la prochaine décennie, la demande de cobalt devrait augmenter considérablement sous l'impul-

sion de la transition énergétique verte, la plupart des acteurs de la chaîne d'approvisionnement cherchant à garantir des matériaux d'origine durable. Nous sommes fermement convaincus que le recyclage jouera un rôle crucial pour répondre à cette demande", a indiqué Imad Toumi, président-directeur général de Managem, cité dans le communiqué.

"Managem s'engage pleinement à soutenir l'économie circulaire mondiale par le biais du cobalt, du nickel et du lithium recyclés, tout en valorisant le cobalt selon les normes RSE les plus strictes. Ce partenariat avec Glencore représente un jalon prometteur de notre développement dans ce domaine", a-t-il ajouté.

Ce partenariat est conditionné par une étude de faisabilité visant à évaluer la viabilité commerciale avec la mise à disposition d'ateliers industriels au sein de la raffinerie CTT pour la récupération du cobalt, du nickel et du lithium à partir de la "Black Mass" (matière prête au recyclage).

L'objectif étant d'atteindre des rendements de récupération selon les benchmarks mondiaux et une faible empreinte carbone, comme c'est le cas des procédés déjà utilisés au sein du complexe industriel de Guemassa, note Managem, faisant savoir que l'usine hydrométallurgique de CTT bénéficiera d'au moins 90% d'énergie verte (parcs éoliens).

Glencore pourra s'appuyer sur sa longue expérience en matière d'approvisionnement et de



recyclage de produits contenant du cobalt et du nickel dans ses exploitations canadiennes (Sudbury) et norvégiennes (Nikkelverk) pour fournir de la Black Mass contenant du cobalt à la raffinerie de CTT.

Managem, de son côté, fournira la technologie de recyclage des batteries lithium-ion développée et testée dans l'usine pilote du centre de R&D REMINEX. Cette technologie permet un taux élevé de récupération du cobalt,

du nickel et du lithium à partir de la Black Mass.

Glencore commercialisera les produits recyclés auprès de son réseau mondial de clients des secteurs de l'électronique portable et de l'automobile, dans le cadre de son engagement continu à soutenir la transition vers une économie à faible empreinte carbone, et à réaliser sa propre ambition de "zéro carbone" d'ici 2050.

Ce partenariat s'appuie sur un engagement commun en faveur

d'une chaîne d'approvisionnement en cobalt responsable. Glencore et Managem participent tous les deux au "processus d'assurance" de l'Initiative pour des minéraux responsables (RMI) pour le cobalt. Les mines de KCC et de Murrin Murrin de Glencore et les mines de Bou-Azzer et la Compagnie de Tifnout Tiranimine (CTT) de Managem sont toutes conformes à ces standards et sont par ailleurs membres de longue date du Cobalt Institute.



### Production du cobalt recyclé au Maroc

## La Fondation OCP soutient la semaine de l'environnement à Madagascar

Le Centre d'appui et de formation professionnelle agricole (CAFPA) à Antsirabe (Madagascar) a organisé, récemment, une semaine dédiée à l'environnement, et ce dans le cadre de son partenariat avec la Fondation OCP.

Intervenant dans le cadre du projet de soutien au CAFPA à Antsirabe, cet événement avait pour objectif de renforcer les capacités techniques des cadres bénéficiaires et de les sensibiliser autour des thématiques liées à la gestion et à la préservation de la biodiversité locale, indique jeudi un communiqué de la Fondation OCP. Les deux partenaires se sont appuyés sur l'expertise de l'UMGP et du FOFIFA pour la réalisation des différentes

activités inscrites dans le cadre de cet événement, note le communiqué.

Les formations organisées ainsi que les différents travaux pratiques menés sur le terrain ont également permis de mettre en avant l'importance de la gestion des ressources naturelles, de la lutte contre la désertification, ainsi que des pratiques agricoles innovantes, précise la même source. Plusieurs sessions de formation théoriques et pratiques, aussi bien en présentiel qu'à distance, ont été dispensées au profit de 60 apprenants du centre d'Antsirabe, de 32 formateurs des sept centres CAFPA et des cadres chercheurs du Centre national de recherche appliquée au développement rural (FOFIFA), rapporte la MAP.

Elles ont porté sur des thématiques importantes telles que l'Application de la régénération naturelle assistée (RNA) pour restaurer les terres dégradées, ou encore le reboisement et la régénération de la biodiversité.

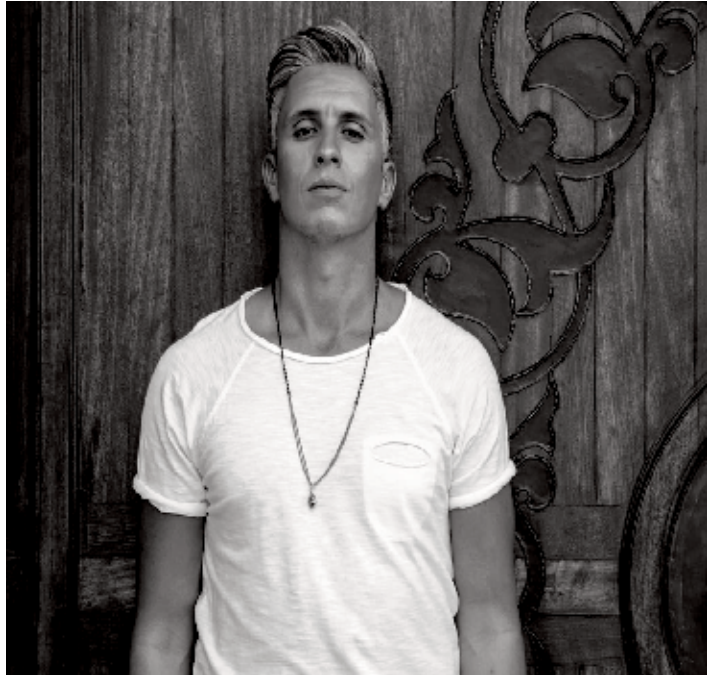
Pour Ramanitrondrasana Harena Fionantsosa, apprenant au CAFPA Antsirabe, "les formations organisées durant cette semaine ont permis d'acquies de nouvelles connaissances, notamment en ce qui concerne la production de jeunes plants en pépinière".

"En plus de contribuer à l'amélioration de l'environnement, il s'agit d'une activité qui pourrait bien être une source de revenu ...

Nous avons besoin de produire et d'exploiter pour vivre, mais il est primordial de préserver notre environnement, de se soucier de l'avenir des générations futures. Reboisons pour régénérer notre biodiversité", a-t-elle ajouté. Pour sa part, le formateur au CAFPA Antsirabe, Randrianaly Tsiry Nambintsoa, a affirmé qu'au terme des 5 jours de formation "nous avons acquis les techniques de pépinière pour produire des jeunes plants d'arbres forestiers et fruitiers pour régénérer la biodiversité grâce au reboisement. Conscients de la dégradation de l'environnement, nous pensons qu'en poursuivant cette action à grande échelle, Madagascar redeviendra une île verte".

## Sy Mehdi

*Des styles différents au service de multiples sujets, tels que l'amour, l'exil et la liberté*



*"J'aime beaucoup". "Bon courage". "Bravo. Tu as vraiment tout dit. Ton single reflète la réalité". Sur YouTube, les commentaires dihyrmbiques des fans ne manquent pas pour décrire une chanson au texte engagé, reflet de l'altérité de son auteur. Visionnée près de 200.000 fois, "Bghite khadma", composée et interprétée par le chanteur marocain Sy Mehdi, témoigne de ces artistes qui n'ont pas l'égoïsme chevillé au corps. Certains voient clairement plus loin que le bout de leur nez. Sy Mehdi en fait bien évidemment partie. Ses multiples apparitions lors de manifestations caritatives et sa participation au "Concert du cœur de Casablanca" parlent pour lui.*

*"Un artiste se doit de s'engager pour des causes justes" nous a répondu de manière spontanée l'artiste marocain dans l'interview ci-dessous. Un échange lors duquel Sy Mehdi n'a édulcoré aucun sujet. Avec une sincérité non feinte, le chanteur à la campagne de communication millimétrée telle une horloge suisse, revient sur les sonorités qui rythment sa nouvelle chanson, extraite d'un album qu'il compte diffuser au compte-gouttes. Une manière de maintenir les suivants et les fans en haleine pour mieux les surprendre. Une brève, si tant est qu'il en soit besoin, de son sens de la communication aiguisé mais aussi de sa faculté à s'adapter à l'ère du tout numérique.*

**Libé :** Pourriez-vous nous détailler les raisons derrière le choix des sonorités multiples qui rythment votre single ?

**Sy Mehdi :** C'est une recherche musicale qui est tout simplement basée sur l'oxymore, figure de style visant à rapprocher deux concepts paradoxaux : le chômage et la joie de vivre. La musique étant un outil de catharsis sociale, j'ai cherché à traiter un sujet très sérieux de manière légère, afin de faire passer des messages. Aux responsables d'abord, pour leur dire les difficultés que vit la jeunesse marocaine, qui constitue une grande partie de mes fans. Mais aussi à nos concitoyens, afin qu'ils ne perdent pas espoir en l'avenir et continuent à persévérer, malgré les difficultés. Quant au

style, je souhaitais donner une identité originale vu que le texte et mon interprétation sont décalés. D'où le choix d'un mix entre le reggae et le rock, avec des sonorités marocaines...

**Etes-vous sur le point de sortir votre nouvel album ?**

L'album est déjà prêt. Il se caractérise par des styles différents au service de multiples sujets, tels que l'amour, l'exil, la liberté. Il contient également des collaborations avec plusieurs artistes d'univers hétéroclites. Mais je ne compte pas le sortir d'un seul coup.

La chanson "Bghite khadma" était le premier extrait de cet album. Il y aura d'autres singles qui suivront. Mais je ne pense pas que je sortirai l'album en une fois. Comme vous le savez, aujourd'hui les ventes d'albums sont conditionnées par le streaming et d'autres contraintes encore plus complexes liées au digital.

Votre campagne de promotion semble bien huilée

Sans fausse modestie, je ne cacherais pas que j'ai acquis au cours de ma carrière un certain savoir-faire en termes de campagnes de communication et de promotion, héritage d'une expérience de 20 ans dans ce domaine. Mais je dois aussi préciser que cette efficacité est grandement due à une équipe fidèle et compétente avec qui je travaille depuis le début de mon aventure artistique.

**Comment la pandémie a-t-elle impacté votre processus de création ?**

Le secteur culturel et artistique a été particulièrement touché par la pandémie. D'autant que le secteur n'est pas assez structuré pour encaisser un tel imprévu. La tutelle responsable du secteur n'a pas trouvé de plan de sauvetage pour aider l'art et les artistes. Et c'est toujours le cas.

A travers "Bghite khadma", vous paraissez particulièrement sensible aux conséquences de la pandémie, et notamment à l'un de ses effets les plus néfastes, l'inactivité et le chômage

En effet, j'y suis sensible vu que c'est une problématique qui touche égale-

ment les artistes. C'est une réalité dans notre cher pays et je me suis dit qu'en tant qu'artiste, c'était le bon moment d'en parler afin de tirer la sonnette d'alarme.

**Est-ce que les artistes ont le devoir de militer pour des causes sociales ?**

Je pense que l'artiste se doit de militer pour les bonnes causes, sociales ou autres, afin de faire passer des messages de sensibilisation à travers son art.

**Quel est votre avis sur la polémique concernant les aides et subventions accordées à certains artistes il y a quelques mois ?**

Chaque artiste a le droit d'avoir cette subvention vu que le secteur artistique au Maroc est peu structuré. Il n'y a pas de vraies maisons de disques. Du coup les artistes sont obligés de s'autoproduire. Dès lors, chaque artiste a droit aux aides du ministère de la Culture pour le développement de son art et de sa carrière. Cela est une mission régalienne de l'Etat, prévue par notre Constitution, qui nous impose de préserver notre identité et notre spécificité face aux cultures dominantes qu'il devient de plus en plus difficile de concurrencer dans un monde convergent et globalisé. C'est pourquoi, il faut absolument veiller à l'égalité des chances, à la gouvernance/transparence des instances décisionnelles et à l'efficacité des mécanismes de soutien nationaux, comme le prévoit la convention de l'UNESCO de 2005 sur la diversité culturelle. Un énorme travail reste à faire dans ce domaine et j'y participe modestement à travers mon action syndicale, notamment en matière de propriété littéraire et artistique. Enfin, je souhaitais aussi rappeler que le budget alloué à la culture reste très faible, même par rapport à la région MENA. Il faut donc que le gouvernement veille à augmenter ce budget pour qu'un large nombre d'artistes marocains puissent en bénéficier.

**Comment s'est passée votre adaptation à l'ère du web et du tout numérique ?**

Pour le moment j'en suis satisfait. J'ai réussi à m'adapter et à m'y faire une place de choix en tant qu'artiste. L'essentiel est de présenter un bon contenu artistique avec une vision claire et une stratégie pertinente. Sans oublier de véhiculer des messages destinés aux générations futures.

**Etes-vous satisfait du rôle et de l'impact des plateformes de streaming sur l'univers artistique ?**

De nos jours, le streaming est devenu un élément essentiel pour la diffusion des chansons surtout qu'à présent, le marché du disque a totalement disparu. Le streaming offre donc à l'artiste une chance de diffuser son art à un grand nombre de personnes et de manière légale.

**Pensez-vous qu'il est aujourd'hui plus difficile de faire carrière dans la musique qu'au temps des magnétoscopes ?**

Faire carrière dans l'art et la culture, que ce soit en qualité de musicien, acteur ou autre est toujours difficile, quelle que soit l'époque. Ça dépend d'abord du talent et ensuite des moyens. Les métiers de l'art sont des professions qui demandent beaucoup de courage et de patience. Il faut aussi avoir le sens du sacrifice et une inébranlable confiance en soi. Avoir foi en ses capacités est d'ailleurs la chose la plus importante pour toute personne qui souhaite réussir dans la vie.

**Si vous aviez le choix, vous préféreriez que votre chanson soit écoutée cent fois par la même personne ou une seule fois par cent ?**

100 fois par une seule personne, cela voudrait dire que la personne qui écoute est un(e) vrai(e) fan. Et comme de nos jours, avoir de vrais fans qui suivent ta musique n'est pas très commun, je préfère être écouté 100 fois par la même personne, tout en espérant bien sûr que cette dernière en parlera à 100 autres personnes...

Propos recueillis par Chady Chaabi

# Le Maroc présent à Versailles à travers l'œuvre de Tayeb Saddiki

Le Maroc est représenté à l'exposition-événement de Versailles célébrant les 400 ans de la naissance de Molière, figure majeure de la culture française, par l'œuvre de Tayeb Saddiki.

L'exposition "Molière, la fabrique d'une gloire nationale", qui a ouvert ses portes le 15 janvier à l'Espace Richaud, revient sur la vie foisonnante

d'un artiste au destin singulier et sur son œuvre hors du commun, par-delà les époques et les générations.

Les "Moliéristes" du monde y sont représentés, notamment avec un pavillon dédié au théâtre marocain, à travers l'expérience de la "Troupe du théâtre marocain" lors des années de la post-indépendance, indique un communiqué de la Fondation Tayeb

Saddiki.

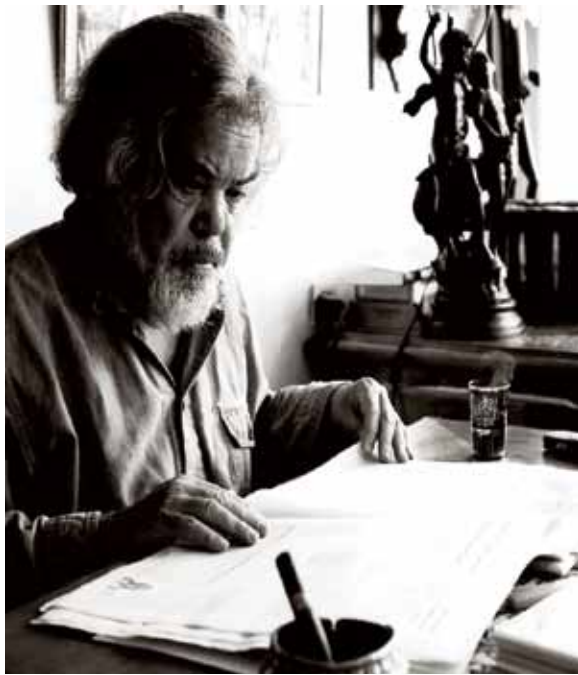
De même, l'hommage consacré Tayeb Saddiki, figure populaire théâtrale marocaine et arabe, adaptateur de Molière, pendant toute une longue carrière dédiée au théâtre, ajoute la même source.

Il y est représenté grâce à la mise à la disposition des archives de la Fondation Tayeb Saddiki, partenaire de cette exposition ouverte jusqu'au 17 avril 2022, où les visiteurs auront la chance d'y découvrir Molière le méditerranéen, suite à sa réappropriation par le théâtre marocain, arabe et africain.

Cette exposition a lieu dans la foulée des festivités et de nombreux événements largement relayés, liés au quadri-centenaire de la naissance de Molière.

On y découvre également un Molière vu d'ailleurs, qui après avoir franchi les frontières culturelles et linguistiques, finit par s'imposer sur les cinq continents, dont l'Afrique avec un statut spécifique, qui aurait enchanté l'auteur des "fourberies de Scapin".

L'œuvre de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, outre son aspect universel, a indubitablement intégré la Méditerranée, dans le cadre d'un véritable échange humaniste ; de même qu'elle a conquis d'autres cultures aux référentiels différents, permettant à divers auteurs de se l'approprier, par-delà les différences et les exclusions de tous bords.



## Abdelkader El Badaoui n'est plus

Le comédien et dramaturge marocain Abdelkader El Badaoui s'est éteint, vendredi dans un hôpital de Rabat, à l'âge de 88 ans, apprend-on auprès de sa famille.

Natif de Tanger en 1934, le défunt fut l'un des pionniers du théâtre marocain, ayant alterné le long d'une carrière artistique de 50 ans, scénario, réalisation et interprétation. Fondateur de la troupe "Théâtre El Badaoui", avec son frère Abderazzak El Badaoui, il compte à son actif plusieurs œuvres théâtrales et productions télévisuelles.

Il laisse à la postérité une riche palette de productions, "Al Hariboune", "Ghita", "Al Atiloune", "Yad Achar", "Ras Derb", "L'employé renvoyé", "Sacrifice et douleur", "Généalogie", en plus de plusieurs séries télévisées, comme "Namdij bachariya" et "Nafida Aâla Moujtamâa".

Les funérailles du défunt devaient avoir lieu vendredi après la prière d'Al Aâsr dans sa ville natale, Tanger.

# Spotify lance son programme "Radar" au sein de la région MENA

Spotify vient d'annoncer le lancement de la quatrième collaboration d'artistes réalisée dans le cadre de son programme Radar au sein de la région MENA. Cette nouvelle collaboration met cette fois en vedette l'auteur-compositeur-interprète palestino-chillienne Elyanna.

"Elyanna est l'étoile montante de la génération Z. Cette artiste d'exception vient d'exploser la scène en lançant un feat avec le rappeur, compositeur et producteur de musique tunisien Balti", indique Spotify dans un communiqué, précisant que le titre conçu entre ces deux artistes qui s'appellera "Ghareeb Alaya" ("Strange to Me") est sorti le 21 janvier et fusionne pop urbaine et reggae.

"Ghareeb Alaya" n'est pas une simple chanson d'amour, elle est plus profonde que cela", a déclaré Elyanna. "Cette chanson est le reflet du changement qui s'opère à la fois autour de nous et en nous et qui est surtout ressenti par l'étranger ou

ghareeb qui quitte son pays. Pour moi, qui suis immigrante, je me sens souvent étrangère du fait que je suis loin de mon pays d'origine." Expriment son excitation à propos de cette collaboration, le pionnier du rap tunisien Balti a relevé pour sa part que "Ghareeb Alaya" est l'une de ses chansons préférées de tous les temps. Ensemble avec Elyanna, nous avons réussi à mettre en avant un nouveau style de pop urbaine arabe soutenu par la vision de Spotify pour les talents locaux", a-t-il dit.

En effet, le hip-hop ne cesse de connaître du succès en Afrique du Nord et l'on assiste de plus en plus aujourd'hui à l'émergence de jeunes créateurs arabes qui mêlent des sons provenant à la fois d'Orient et d'Occident.

Egalement cité dans le communiqué, Alaa Ismail, Senior Music Manager chez Spotify Moyen-Orient et Afrique du Nord, a souligné que "la jeune génération, qui a grandi avec les nouvelles technolo-

gies, a été exposée à l'ère du partage de contenu, de la réadaptation des anciennes tendances et de la reproduction de la culture et cela s'applique également à la musique d'aujourd'hui."

Il a en outre fait savoir "qu'en s'inspirant de leur environnement et de leurs expériences, nous découvrons de jeunes artistes expérimenter constamment des sons qui traversent quotidiennement les frontières. En effet, avec l'aide des réseaux sociaux et du streaming, les auditeurs sont plus ouverts à la découverte de nouveaux artistes et au soutien de leur parcours. Nous sommes vraiment ravis d'en être là."

Dans le sillage du programme Radar, Elyanna bénéficiera d'un soutien éditorial et marketing apporté par Spotify. Ce soutien inclut le lancement de campagnes de publicité qui seront basées sur des affichages réalisés en plein cœur de Times Square à New York, mais aussi à Tunis et à Ramallah.





## Kim Kardashian s'enrichit encore plus

En seulement 9 mois, la marque Skims de Kim Kardashian, 41 ans, s'est vue doubler de valeur. En effet, la marque vaut désormais 3,2 milliards de dollars ou 2,4 milliards de livres sterling. Rappelons que la star de KUWTK a lancé cette marque de vêtements en 2019. L'ex de Kanye West, 44 ans, avait notamment débuté en vendant les vêtements shapewear pour femmes. Actuellement, la marque propose aussi des vêtements de détente ainsi que des cols roulés.

Suite à une levée de fonds, une nouvelle évaluation a été effectuée sur la marque Skims. En avril 2021, la marque Skims valait

1,6 milliard de dollars, selon Bloomberg. Seulement, au cours de l'année 2021, ses ventes ont augmenté de 90% atteignant près de 275 millions de dollars. Ce qui amène à un chiffre d'affaires plus qu'impressionnant atteignant 400 millions de dollars pour l'année 2021. Bien entendu, Kim Kardashian n'a pas manqué de s'exprimer sur cette excellente nouvelle. "Ce dernier tour de table nous permettra de nous concentrer sur l'apport d'innovations et de solutions à nos clients et de devenir encore plus une ressource de confiance pour eux", a-t-elle notamment déclaré.



## L'affection dont souffre Kristen Stewart a gêné sa préparation pour son rôle dans Spencer

Les fans s'accordent sur la qualité de la performance de Kristen Stewart dans le film *Spencer*. En effet, l'actrice s'est fait des pieds et des mains pour incarner parfaitement la princesse Diana. D'ailleurs, afin de se rapprocher au mieux de l'expression de la princesse des cœurs, l'actrice a été très bien encadrée. En effet, elle a travaillé avec William Conacher, coach de diction, pour le film.

Notons que ce film est disponible sur Amazon Prime Video. Il a été réalisé par Pablo Larrain. Le scénario a été écrit par Steven Knight. Il s'agit d'un long métrage gravitant sur un week-end de Noël entre la princesse de Galles et la famille royale. On parle d'une période après son divorce avec le prince Charles. Le film se concentre donc sur une phase douloureuse que Lady Di a vécue dans la résidence royale. Bien entendu, il n'a pas été tourné dans le château de Sandringham. De même, la costumière du film, Jacqueline Durran, n'a pas voulu recréer les vraies tenues de la mère des princes William et Harry. Elle s'en est tenue à garder le style de la princesse.



## Céline Dion "paranoïaque" avec "de mauvaises pensées"?

Des confidences inattendues. En 2019, Céline Dion fait son grand retour sur scène, trois ans après la disparition de son mari, René Angélil. Bien décidée à revenir sur le devant de la scène, tout s'est soudainement arrêté il y a quelques mois. Après un premier report de sa tournée à cause de la pandémie de Covid-19, elle a finalement annoncé, début janvier, l'annulation de ses dates aux États-Unis, et ce à cause de problèmes de santé.

Par la suite, de nombreuses rumeurs ont vu le jour, indiquant qu'elle était au plus mal et incapable de marcher. Sur le plateau de

Touche pas à mon poste ce jour, c'est Matthieu Delorme qui a donné de ses nouvelles. "Elle est très maigre. Elle a les cheveux gris", a-t-il d'abord indiqué avant d'ajouter : "Sa sœur a parlé, elle a dit qu'elle avait une fibromyalgie, c'est-à-dire une maladie musculaire qui fait qu'elle est quasiment allongée toute la journée". Selon les propos du chroniqueur, Céline Dion serait "beaucoup déprimée. Elle a de mauvaises pensées et a même déclaré qu'elle devient paranoïaque et entend René lui parler", a-t-il conclu. Des révélations qui ne passent pas inaperçues.

## Benoît Poelvoorde fou de rage

### *L'acteur refoulé de sa propre avant-première*

**D**ifficile après cela de ne pas dire que Benoît Poelvoorde est ingérable. Depuis quelques semaines, l'acteur belge truste les émissions de télé et de radio, semant la pagaille à chacune de ses interventions. Et souvent, très bien épaulé dans cet amusant stratagème par son acolyte, Edouard Baer.

En cause ? La tournée promotionnelle d'Adieu Paris, le film d'Edouard Baer - en salles depuis ce mercredi 26 janvier - dans lequel joue une pléiade de comédiens, dont François Damiens, Gérard Depardieu,

Pierre Arditi ou encore Benoît Poelvoorde, donc.

Ce sont Léa Salamé et Nicolas Demorand qui ont été les premiers à en faire les frais lors de la matinale de France Inter. Depuis, les deux hommes, survoltés et déjantés, ne cessent de poursuivre leurs gentilles provocations. Mais le 21 janvier dernier, cela a semble-t-il un peu dérapé, comme le révèle le magazine Closer. En début de soirée, Edouard Baer, Benoît Poelvoorde et François Damiens assuraient la promotion du film sur le plateau de C à vous sur France 5.



## Rüdiger inaugure sa fondation dans sa Sierra Leone d'origine

**L**e défenseur central de Chelsea (Premier League) et international allemand Antonio Rüdiger a porté jeudi sur les fonts baptismaux sa fondation caritative pour l'éducation en Sierra Leone, pays d'origine de sa famille, ont constaté les correspondants de l'AFP. Le vainqueur de la Ligue des champions 2021, flanqué de sa mère et de ses frères dans un hôtel de Freetown proche du palais présidentiel, a promis 40.000 dollars à la fondation.

Il a aussi vendu aux enchères son maillot signé de Chelsea, adjudgé à un fan pour 2.000 dollars, devant une foule admise sur invitation, des responsables gouvernementaux et des diplomates auxquels se sont mêlés les membres d'un fan-club local de Chelsea. "Cette fondation signifie beaucoup pour moi, mais je ne veux pas qu'elle soit l'affaire d'un seul homme, je veux que tout le monde l'admire, surtout la jeune génération", a-t-il dit.


## Courtney Cox fait des révélations bouleversantes

**L**e 13 juin 2004, c'est après avoir subi une série de fausses-couches que Courtney Cox devient maman pour la première fois. Alors que sa fille, Coco, dont la marraine est Jennifer Aniston, célébrera son dix-huitième anniversaire l'été prochain, c'est dans les colonnes du magazine People que l'actrice a révélé ne pas avoir pensé au départ prochain de cette dernière du cocon familial. "Je n'y ai pas encore pensé ! Je n'ai pas enregistré qu'elle ne sera plus ici", s'est-elle exclamée avant de préciser : "Mais bon, elle n'est pas là souvent, soyons honnêtes. Elle est toujours en dehors de la maison ! Ce n'est pas le genre de fille à rester à la maison, et quand elle est là, elle est dans sa chambre, avec la porte fermée".

Si Courtney Cox assure que sa fille est sa meilleure amie, il n'empêche qu'il peut leur arriver de se disputer. La star a en effet expliqué : "Nous nous disputons. J'ai appris que les limites sont importantes et qu'il faut les respecter parce que je sais que cela la rassure. Mais je ne suis pas toujours bonne avec les limites. Je m'épuise. Vous devez choisir vos batailles et décider ce qui est important." Alors que Coco est aujourd'hui adolescente, la star de Friends apprécie de plus en plus le temps qu'elles passent ensemble.



Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
Du préscolaire et des sports  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي  
والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش السفلى  
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 01/RH/2022/EXP  
(Séance publique)**

Le 22/02/2022, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF- MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°01/RH/2022/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'Estimation des fournitures TTC
Achat des denrées alimentaires au profit des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA .	130 000,00 DHS	6 930 000.00 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis;

**N.B :** Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 5 et 6 du Règlement de la consultation.

N°627/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 02/2022**

Le 24/02/2022 à 12:00 min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « **Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Reconstruction des deux Ouvrages d'Art au PK 68+000 et PK 71+500 de la RP 7319 province de Midelt.**».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 DH (Dix mille Dirhams)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **676 098,00 dhs** ( Six cent soixante seize mille quatre vingt dix huit dirhams, 00 Cts TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ : CONTROLE DE QUALITE	CQ.3 : CONTROLE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CHAUSSEES AVEC COUCHE DE ROULEMENT EN REVETEMENT SUPERFICIEL CQ.4 : CONTROLE DES TRAVAUX DE CHAUSSEES BITUMINEUSES TYPE 1 A BASE DE MELANGE HYDROCARBONE COURANT (GE,EB,GBB.) CQ.7 : CONTROLE DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART COURANTS	2

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°629/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Béni Mellal  
Cercle de Kasba Tadla  
Commune Territoriale Ouled Youssef

**Avis d'appels d'offres ouvert  
(Séance Publique)**

Le Mardi 22/02/2022 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la commune Ouled Youssef à l'ouverture des plis objet de l'appel d'offres sur «Offres de prix» N°01/CTOY/2022 relatif à la location d'une boutique appartenant aux patrimoines de la commune dans le tableau suivant :

N° de la boutique	Prix d'ouverture de l'adjudication	Caution provisoire
02	600.00	600.00
03	600.00	600.00
11	600.00	600.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la commune territoriale Ouled Youssef, Il peut être téléchargé du portail des marchés publics de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N°2.12.349 du 08 Jourmada 1<sup>er</sup> 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N°2.12.349 du 08 Jourmada 1<sup>er</sup> 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Ouled Youssef;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Note :** au cas où cette séance est déclarée infructueuse Une deuxième séance d'ouverture des plis sera tenue le 25/02/2022 et ce à l'heure et lieu sus fixés.

N°628/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE MIDELT

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 03/2022**

Le 24/02/2022 à 11 :00min du matin, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : « **Contrôle et suivi de la qualité des Travaux de Reconstruction de deux Ouvrages d'Art au Pk 74+000 de la RR706 et PK 96+300 de la RP7318 sur Chaabas, Province de Midelt.**»

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3 000,00 DH (trois mille Dirhams)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **188 916,00 dhs** ( cent quatre vingt huit mille neuf cent seize dirhams, 00 Cts TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret 2.12-349 du 8 jourmada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique ;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

**Dossier technique comprenant :**

- Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION EXIGEE	CATEGORIE MINIMALE
CQ : CONTROLE DE QUALITE	CQ.3 : CONTROLE DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT ET CHAUSSEES AVEC COUCHE DE ROULEMENT EN REVETEMENT SUPERFICIEL CQ.7 : CONTROLE DES TRAVAUX DES OUVRAGES D'ART COURANTS	3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°630/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/INDH/2022

Le 24 Février 2022 à 10h, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE CANTINES AU NIVEAUX COMMUNES D'IMINOULAOUENE ET KHOUZAMAPROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 25 000,00dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.107.984,00 dhs (Un Million Cent Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 00Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité

- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et

avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 634/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/INDH/2021

Le 24 Février 2022 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour TRAVAUX D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DU SYSTEME DE POMPAGE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE ALIMENTANT EN EAU POTABLE LES DOUARS AIT ABDELLAH ET TSKOUKTE RELEVANT DE LA COMMUNE D'AMERZGANE PROVINCE D'OUARZAZATE. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs (Dix Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 408.468,00 dhs (Quatre Cent Huit Mille Quatre Cent Soixante-Huit Dirhams, 00Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
-Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 635/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE  
DE ZEMAMRA  
SERVICE BUDGET  
ET MATERIEL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 02/2022/CZ

Le mardi 22/02/2022 à 10H00, il sera procédé au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°: 02/2022/CZ ayant pour objet :

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA GRANDE PLACE, LA PLACE 09 MARS ET LA CORNICHE A LA VILLE DE ZEMAMRA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille Dirhams, 00 Cts (10 000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent quatre vingt treize mille quatre cent quarante Dirhams, 00 Cts TTC (493 440,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bu-

reau des marchés de la commune de Zemamra;  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N° 636/PA

عمالة إقليم تارودانت  
دائرة أولاد تايمية  
قيادة مشرع العين  
جماعة تدمي نسنڭال  
مكتب الموارد البشرية

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

**لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7**

برسم سنة 2022

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تدمي نسنڭال أنه سينظم بمقر الجماعة يوم

الخميس 24 فبراير 2022 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة

مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7 برسم سنة 2022، لفائدة المساعدين التقنيين من

الدرجة الثالثة السلم 6، المتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة يوم

اجتياز الامتحان.

✓ عدد المناصب الممتحن بشأنها: منصب واحد (01).

فعلى جميع المرشحين المعنيين المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز

الامتحان، أن يبعثوا بطلبهم إلى مكتب الموارد البشرية بالجماعة داخل أجل أقصاه يوم الاثنين

21 فبراير 2022.

N°631/PA

Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات قطاع المياه والغابات  
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للجهة الشمالية الشرقية  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est à Taza

**AVIS RECTIFICATIF AVEC  
REPORT DE L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE  
N° 08/2021/DREFLCD-NE DU 01/02/20022**

Vu l'appel d'offres ouvert n° 08/2021/DREFLCD-NE du 01 Février 2022 à 10h ayant pour objet fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés, reparté en deux lots :

**Lot n° 01 :** fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au niveau des pépinières de Bouhlou, Bab Azhar et El Kifane, relevant de la DPEFLCD de Taza, DREFLCDNE à Taza, Province de Taza;

**Lot n° 02 :** fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés au niveau des pépinières de Sahel Boutaher et Outka, relevant de la DPEFLCD de Taounate, DREFLCDNE à Taza, Province de Taounate,

Publié dans le journal en longue française Libération n° 9497 en date du 22/12/2021 et sur le portail marocaines des marchés publics en date du 22/12/2021;

Vu les articles 19 et 20 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics;

L'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 08/2021/DREFLCD-NE du 01 Février 2022 à 10h est rectifié comme suit :

- 1- La date d'ouverture des plis est reportée à la date du 14/02/2022 à 10h;
- 2- Les échantillons exigés par l'article 18 du Règlement de Consultation doivent être déposés au plus tard le 11 Février 2022 à 16h30mn;

N°632/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BENI MELLAL  
CERCLE DE KASBA TADLA  
COMMUNE OULED YOUSSEF

**Avis d'examen d'aptitude professionnelle**

La Commune d'Ouled Youssef organisera le 26 Février 2022 à 10 heure à la salle des réunions de la Commune, un examen d'aptitude professionnelle au profit des :

- REDACTEURS DE 3<sup>ème</sup> grade
- Adjoints TECHNIQUES de 3<sup>ème</sup> grade

Qui ont atteint six ans de service effectif en cette qualité le 31 janvier 2022.

Les fonctionnaires de la commune intéressés, doivent déposer leurs demandes de candidature au bureau d'ordre de la commune avant le 22 Février 2022 .

N°633/PA

SUIT UP WITH ART  
RC: 8275  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous seing privé du 31/12/2021 il a été établi les statuts d'une société SARL AU, au capital social de 100 000.00 dh comme suite:  
Denomination: \* SUIT UP WITH ART \*  
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique SARL AU SIEGE SOCIAL : N°01 BD ABDELKARIM EL KHATABI HAY EL KARAM BERKANE.  
Objet social :  
- CONCEPTION DES VETEMENTS MANUFACTURE DE TISSUS CONFECTIONNES.  
- ACHAT ET VENTE DES VETEMENTS.  
- IMPORT EXPORT.  
Capital Social : 100 000.00 dh (Cent Mille Dirhams) divisé en 1 000 MILLE parts sociales de cent dirhams (100.00 DHS chacune).  
GERANCE: Mr BELGASMI MOUADE, CIN FA186339, gérant associé unique pour une durée illimitée.  
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 27/01/2022 sous N° : 65/2022

N° 638/PA

AMINO-BER  
RC: 8273  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte sous seing privé du 13/01/2022 il a été établi les statuts d'une société SARL, au capital social de 100 000.00 DH comme suit:  
Denomination: \* AMINO-BER \*  
Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée SARL  
Associés:  
• Mr AZZAZI ABDELMAJID, CIN D19342.  
• Mr AZZAZI MOHAMMED AMIN, CIN JM30374.  
• Mme AZZAZI OUMAIMA, CIN JM76528.  
SIEGE SOCIAL : N°04 BD ALLAL EL FASSI HAY EL MASSIRA BERKANE.  
Objet social :  
- IMPORT EXPORT DE FRUITS ET LEGUMES.  
- VENTE ET ACHAT DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES.  
- NEGOCE.  
Capital Social : 100 000.00 dh (Cent mille dirhams) divisé en 1000 MILLE parts sociales de cent dirhams (de 100.00 DHS chacune).  
GERANCE: Mr AZZAZI ABDELMAJID, et Mr AZZAZI MOHAMMED AMIN sont nommés des co-gérants pour une durée illimitée.  
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Berkane en date du 27/01/2022 sous N° : 64/2022

N° 639/PA

ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE  
HASSAN II DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT PUBLIC  
N°01/2022/DM  
Le Mardi 22 Février 2022 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture

des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant les prestations de gardiennage et de mise en sécurité des bâtiments de la Média-thèque, de l'Académie des Arts Traditionnels et du siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.  
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt Cinq Mille (25.000,00 DH) Dirhams.  
Le montant de l'estimation des prestations est de : Un Million Cinq Cent Quinze Mille Sept Cents Dirhams Quatre Vingt Centimes (1.515.700,80 DH)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le Jeudi 10 Février 2022 à 10 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 640/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL D.A.A  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°01/2022/BG  
Le Lundi 21 février 2022 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LOGEMENTS ADMINISTRATIFS A LA PROVINCE D'EL JADIDA  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).  
L'estimation des couts de prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme : 311.268,00 dhs (trois cent onze mille deux

cent soixante huit dirhams) TTC.  
Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les déposés contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 641/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL D.A.A  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°02/2022/BG  
Le lundi 21 février 2022 à 10 :00 heures, Il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Gouverneur de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix suivant : TRAVAUX D'ENTRETIEN DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS A LA PROVINCE D'EL JADIDA.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10.000,00 dirhams).  
L'estimation des couts de prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme : 326.628,00 dhs (trois cent vingt six mille six cent vingt huit dirhams)  
Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de Budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.machéspublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent:  
- Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les déposés contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 642/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE IMOUZZER MARMOUCHA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
01/2022  
Le Jeudi 03 MARS 2022 à 11 h heures du Matin, il sera procédé dans le bureau de M. Le président de La Commune D'Imouzzer Marmoucha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :  
L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE A L'EXCEPTION DE L'ABATTOIR ET DES BOUQUQUES pour le compte de la commune Imouzzer Marmoucha.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service des marchés relevant de la commune Imouzzer Marmoucha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de VINGT MILLE DIRHAMS (20.000,00 dhs).  
L'estimation annuelle des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de DEUX CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS (240.000.00 Dhs )

Délai d'affermage : Deux Ans  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre à la commune d'Imouzzer Marmoucha ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit les envoyer par dépôt électronique au portail des marchés.  
Les pièces justificatives à fournir sont comme suit :  
1) DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT :  
a - la déclaration sur l'Honneur comprenant les indications et les engagements précisés à l'article 24 du décret n° 2.12.349 précité.  
b- la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.  
c- l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ; cette attestation doit mentionner les activités au titre de laquelle le concurrent est imposé.  
d- l'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la cnss certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.  
e- le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en

tenant lieu.  
f- le certificat d'immatriculation au registre de commerce.  
g- pour les groupements ; une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité.  
h- photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.  
N.B les concurrents non installés au Maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes c,d ; e et f ci-dessus ;  
délivrées par les administrations ou organismes comptants de leurs pays d'origine ou de Provenance.  
2- DOSSIER TECHNIQUE COMPRENANT :  
a- Une note indiquant les Moyens humains et techniques du concurrent ; le lieu ; la date ; la nature et le montant et l'importance des prestations qu'il a exécuté ou à l'exécution desquelles il a participé.  
b- Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés des dites prestations avec indication de la nature des prestations ; le montant ; les délais ; et les dates de réalisation ; l'appréciation ; le nom et la qualité du signataire. Elles doivent être analogues à celles des prestations objet de l'appel d'offre.ces documents doivent être certifiés conforme à l'original.  
c- Engagement de la propriété du terrain du souk.  
3) Offre financière comprenant :  
a- L'acte d'engagement  
b- Le bordereau des prix - détail estimatif  
4) OFFRE ADDITIVE COMPRENANT :  
5) Le CPS et le règlement de la consultation paraphés sur toutes les pages et signés à la dernière page avec mention « lu et accepté »

N° 643/PA

إعلان

عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج درجتي مساعد إداري الدرجة الأولى ومساعد إداري الدرجة الثانية.

تجرى بمقر جماعة كشولة إقليم الصويرة امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج درجتي مساعد إداري من الدرجة الأولى ومساعد إداري من الدرجة الثانية والموظفين على أقدمية (6) سنوات على الأقل في درجاتهم الأصلية وذلك يومه الأحد 27 فبراير 2022 على الساعة التاسعة صباحاً بمقر هذه الجماعة. على أن تودع طلبات الترشيح بمكتب الموارد البشرية للجماعة في أجل أقصاه يوم الاثنين 21 فبراير 2022 كحد أقصى لقبول الترشيحات. وذلك وفق الجدول أدناه:

الدرجات المعنية بامتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022:

الإطار الأصلي	الإطار المراد الترقية إليه	عدد المناصب المتبارى بشأنها في حدود 13%	تاريخ إجراء الامتحان	أجرائل لإيداع الترشيحات	شروط المشاركة في الامتحان
مساعد إداري من الدرجة 2	مساعد إداري من الدرجة 1	01	27 فبراير 2022	21 فبراير 2022	يقتض هذا الامتحان في وجه الموظفين الموظفين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة القطعية في إطارهم الأصلي.
مساعد إداري من الدرجة 3	مساعد إداري من الدرجة 2	01	27 فبراير 2022	21 فبراير 2022	يقتض هذا الامتحان في وجه الموظفين الموظفين على 6 سنوات على الأقل من الخدمة القطعية في إطارهم الأصلي.

N°637/PA

**STE SEARCH AND CONNECT (SARL AU) Constitution**

Au terme d'un acte sous seing privée en date du 10/01/2022, enregistré à Mohammadia, sous n°RE 2022000068913021. Il a été établi les statuts d'une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :  
 Dénomination : « SEARCH AND CONNECT »  
 Objet : - IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT)  
 Siège social : RUE BRAHIM ROUDANI RESIDENCE HADDADI APPT 3 ETG 2 MOHAMMEDIA  
 Durée: 99 ans,  
 Capital social : 500.000,00 dhs, dévisé en 5000 parts de 100 dhs chacune, la totalité est attribué à : Mr ZIDAR ABDELAZIZ ... 5000 parts ... 500.000,00 dhs soit 100%  
 Gérance : la société administrée par Mr ZIDAR ABDELAZIZ CIN T 88261 pour une durée illimitée, en qualité de gérant, qui dispose de la signature sociale pour toutes engagements concernant la société vis-à-vis des tiers.  
 Le dépôt légal est effectué au Tribunal de 1er instance de Mohammadia sous N° 197 Du 27./01./2022  
 Immatriculé au RC N° 29747  
 Pour extrait et mention

N° 644/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES**

Division administrative, économique et financière  
**SERVICE DES RES-SOURCES FINANCIERES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/2022 (SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 23-02-2022 à 10heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 04/2022comme suit :  
 1. Location du souk hebdomadaire aux bestiaux ET souk aux bestiaux à l'occasion de l'Aid Adha à partir du 01/03/2022 au 31/12/2024

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa des Sraghna.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer au portail

des offres publiques.  
 A/ Le dossier Administratif comprend :

- a) La déclaration sur l'honneur
- b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
- c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
- d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
- e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
- f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 Objet du Marché  
 1) Location du souk hebdomadaire aux bestiaux ET souk aux bestiaux à l'occasion de l'Aid Adha ... 300.000,00 dhs  
 • prix estimatif ... 3.404.000,00 dhs annuellement  
 2) B) Le dossier Technique comprend :

- 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB: Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante. <http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 645/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA DIRECTION DES SERVICES**

Division administrative, économique et financière  
**SERVICE DES RES-SOURCES FINANCIERES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2022 (SEANCE PUBLIQUE)**  
 Le 23-02-2022a 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 05/2022comme suit :  
 1. Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking

du souk dans un seul lot à partir du 01/03/2022 au 31/12/2022

- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013)relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité.  
 Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa des Sraghna.
  - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
  - Soit les déposer au portail des offres publiques
- A/ Le dossier Administratif comprend :
- a) La déclaration sur l'honneur
  - b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent
  - c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
  - d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
  - e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;
  - f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu  
 La caution provisoire est fixée comme suit :  
 Objet du Marché  
 1) Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking du souk dans un seul lot... 10.000,00 dhs  
 • Prix estimatif ... 430.000,00 dhs annuellement  
 B) Le dossier Technique comprend :

- 1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
- 2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;
- C) Le dossier financier comprend :  
 Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent  
 NB: Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Di-

vision des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante. <http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 646/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CERCLE D'AZILAL CAIDAT D'AGOUID COMMUNE TERRITORIALE AGOUDI N'LKHAIR**

Avis D'appels D'offres Ouvert N° :1/2022/BC/CT.AN  
 Séance Publique  
 Le Mercredi 02 Mars2022 à 10 h 00 minutes ...il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune Territoriale d'Agoudi N'lkhair, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :Aménagement de la Piste reliant Tighariouine et Gnouria et De la Piste reliant iferd n'ighalen et tainirteinoul à la CT Agoudi N'lkhair  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à : sept milles dirhams(7.000.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Quatre Cent cinquante sept mille trente dirhams 80 cts (457.030.80dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale d'Agoudi N'lkhair.
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5du règlement de la consultation.

N° 648/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CERCLE D'AZILAL CAIDAT D'AGOUID COMMUNE TERRITORIALE AGOUDI N'LKHAIR**

Avis D'appels D'offres Ouvert N° :3/2022/BC/CT.AN  
 Séance Publique  
 Le Mercredi02 Mars2022 à 13 h 00 minutes...il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune Territoriale d'Agoudi N'lkhair, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :Aménagement de la piste reliant El moudaa et amgour et de la Piste reliant Ait taleb et tahakourte à la CT Agoudi N'lkhair  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept mille cinq cent dirhams (7.500.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : quatre Cent quatre vingt seize mille deux cent neuf dirhams60 cts (496.209.60dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 650/PA

nagement de la Piste reliant toufahlwane et Idarrassen et de la piste reliant pont oued tamnaït et timzourga à la CT Agoudi N'lkhair  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept mille cinq cent dirhams (7.500.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : quatre Cent quatre vingt douze mille trois cent trente six dirhams (492.336.00dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale d'Agoudi N'lkhair.
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept milles dirhams(7.000.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Quatre Cent cinquante sept mille trente dirhams 80 cts (457.030.80dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale d'Agoudi N'lkhair.
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept mille cinq cent dirhams (7.500.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : quatre Cent quatre vingt seize mille deux cent neuf dirhams60 cts (496.209.60dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept mille cinq cent dirhams (7.500.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : quatre Cent quatre vingt seize mille deux cent neuf dirhams60 cts (496.209.60dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

marchés publics  
 Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
  - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune territoriale d'Agoudi N'lkhair.
  - Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
  - Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics
- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5du règlement de la consultation.

N° 649/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL CERCLE D'AZILAL CAIDAT D'AGOUID COMMUNE TERRITORIALE AGOUDI N'LKHAIR**

Avis D'appels D'offres Ouvert N° :4/2022/BC/CT.AN  
 Séance Publique  
 Le Mercredi02 Mars2022 à 15 h 00 minutes ... il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune Territoriale d'Agoudi N'lkhair, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :Aménagement de la Piste menant à tamna et ait sidi mohlahen , Piste reliant la RNC 1814 menant à Ouzoud et lhajjoubi, Piste reliant la Route Nationale N° :25 Et Tamsaouine et de la Piste reliant Akiar et Outaguellaà la CT Agoudi N'lkhair  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept mille cinq cent dirhams (7.500.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : quatre Cent quatre vingt seize mille deux cent neuf dirhams60 cts (496.209.60dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à :sept mille cinq cent dirhams (7.500.00 dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : quatre Cent quatre vingt seize mille deux cent neuf dirhams60 cts (496.209.60dhs)  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 ( 30 mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau du service technique de la commune d'Agoudi N'lkhair
- Soit les remettre directement au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 5 du règlement de la consultation.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

COINCER	SIGNAL DE TAMBOUR	CONDUIT INTELLIGENCE	EN ALBANIE	DE BAS EN HAUT GÂTÉ	MÉTAL GALÉRER	DÉNÉGATION COMMUNE	SE MARRER
					AIGRE		
PASSE-TEMPS					BOULETTE FOURVU		
			AVOIR CASSER LES PIEDS				
AVIRON EN CAMPAGNE		BOISSON			PRONOM ET ADVERBE	DOUBLE ET RÉCIPROQUE	
		TRANCHE DE PIÈCE				EN PRIME DISQUE COMPACT	DRAGUE UNE FEMME
DURILLON EN DIRECT		EN BLOC		DANS LE VENT		A L'ENVER: PLANTE PARASITE	
					ORIGINAIRES	ADVERBE	
RESCOUSSE EXPLOSIF	À CET ENDROIT BITURÉ			QUARTIER DE REIMS		LE CALIFE LAC DES PYRÉNÉES	
		SODIUM			COUTEAU ANNÉE-LUMIÈRE		
CARDINAUX		ARTICLE ESPAGNOL LIE			PRONOM PERSONNEL GRECQUE		EN APARTÉ
		FIN DE VERBE		EN TENUE D'ADAM		GRECQUE	
GRECQUE				FRUGAL			

Solution mots flechés d'hier

	E	B		D	M	F	
P	R	O	U	D	E	M	I
M	S	T	U	O	A	R	E
I	T	E	R	A	T	I	O
T	R	A	L	A	R	M	A
B	E	A	N	T	N	E	E
C	O	I	N	R	E	C	U
A	V	I	S	E	S	T	R
A	S	E	R	E	A	R	A
S	M	A	L	A	M	R	A
A	E	R	E	M	I	S	E
O	R	T	V	A	R	A	N
D	E	E	N	T	O	R	S

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

**Elkandoussi Elmardi Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laïyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadati  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017 www.ojd.ma

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORizontalement**

- 1- Longue épée à deux tranchants
- 2- Naval
- 3- Vieille amie - Coloration
- 4- Elan - Père de Jason
- 5- Titane - Serre en tournant
- 6- Gît - En les
- 7- Capacité - Eau des Pyrénées
- 8- Pascal - Entre ici-bas et « là-bas »
- 9- Greffe - Fin de forme - Eclot
- 10- Pillage - Mouche

**VERTICALEMENT**

- 1- Ont la vision normale
- 2- Enregistrement sur écran - Recueil d'adages
- 3- Enormément - Poiseuille - Font un tic
- 4- Eclaté - Elliptique
- 5- Chagriné
- 6- Sous la croûte - Enchâssées
- 7- Copines - Anneau de corde
- 8- Supposé
- 9- En retour - Attentions
- 10- Nuancé - Retenue

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	E	S	I	S	T	A	N	C	E
2	E	C	O	U	T	E	R		L	U
3	B	O	T		E	T	E	T	E	S
4	A	L	U	N		U			R	S
5	R	I	R	E	S		M	A	G	E
6	B	E	A	T	I	T	U	D	E	
7	A	R	T		L	I	R	E		T
8	T		I	O		R	I	P	E	R
9	I	C	O	N	E		E	T	R	E
10	F	I	N		T	I	R	E	E	S

### Grilles de sudoku

**Facile**

3		4		9			6	7
	5	1	7				9	8
			2					3
8		3	5	2				
5			6		7			2
				3	9	4		1
2					5			
1	9				2	6	8	
4	8			6		3		5

**Moyen**

	4	8			2		3	9
			1					
3				4			2	
2			8				5	
5	6					4		1
	9				4			8
	6			9				2
					5			
7	2		4			3	1	

**Difficile**

			8					
9		4	2		1			
2				4	5			
4					7			
	6	8	9		3	4	5	
		3					6	
		6		7			3	
		7			2	9	8	
					1			

**Expert**

6			2	8				
					5			2
			6			4	8	
2	5		1					
		1		6		8		
					7		5	1
	3	5			2			
4			8					
				1	9			4

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

7	3	1	6	8	5	2	4	9
5	8	2	3	9	4	6	7	1
9	4	6	7	2	1	3	5	8
8	9	4	1	3	2	7	6	5
1	5	3	4	7	6	8	9	2
2	6	7	9	5	8	1	3	4
4	1	9	8	6	3	5	2	7
3	2	8	5	4	7	9	1	6
6	7	5	2	1	9	4	8	3

**Moyen**

6	9	2	4	8	5	3	7	1
1	8	3	7	9	2	4	6	5
5	4	7	1	3	6	9	8	2
8	7	5	3	6	4	1	2	9
4	6	1	8	2	9	7	5	3
3	2	9	5	7	1	8	4	6
7	1	6	2	4	3	5	9	8
2	5	4	9	1	8	6	3	7
9	3	8	6	5	7	2	1	4

**Difficile**

1	5	8	7	6	2	4	3	9
7	2	4	9	3	1	8	5	6
3	6	9	8	4	5	2	1	7
4	8	3	6	2	7	1	9	5
5	1	6	4	9	8	3	7	2
2	9	7	5	1	3	6	4	8
9	7	2	3	8	4	5	6	1
6	4	1	2	5	9	7	8	3
8	3	5	1	7	6	9	2	4

**Expert**

2	8	4	6	5	7	9	3	1
6	9	1	2	8	3	5	4	7
3	7	5	9	1	4	6	2	8
1	3	8	5	9	2	7	6	4
5	4	7	8	3	6	1	9	2
9	2	6	7	4	1	3	8	5
8	5	2	3	7	9	4	1	6
4	6	9	1	2	5	8	7	3
7	1	3	4	6	8	2	5	9

# Sport



## Msakni, l'esthète de la Tunisie



Sept Coupes d'Afrique, sept buts, presque tous magnifiques : Youssef Msakni, un des joueurs les plus expérimentés du continent, apporte sa touche technique à la Tunisie, favorite de son quart de finale contre le Burkina Faso, samedi à Garoua (20h00).

La frappe lointaine et puissante qui a éliminé le Nigeria (1-0) en huitièmes de finale n'était pas un coup d'essai. Des buts de cette étoffe, Msakni en a déjà marqué beaucoup.

En 2013, sa frappe de 25 mètres

dans la lucarne contre l'Algérie, à la dernière minute (1-0), est même élu plus beau but du tournoi.

"C'est un joueur brillant, techniquement il est très armé, il a la vision et le sens du jeu, c'est un vrai footballeur", dit Alain Giresse à l'AFP, qui a dirigé Msakni à la précédente CAN, où la Tunisie a terminé quatrième.

Le joueur d'Al-Arabi, en Arabie Saoudite, "ressent le foot, j'y suis sensible", souligne "Gigi".

Âgé de 31 ans, Msakni a marqué d'autres buts magnifiques à la CAN,

deux en dribbles en 2012 contre le Maroc et le Niger ou encore une lucarne, cette fois de la tête, contre le Togo, en 2017.

En 2019, avec Giresse, il s'est "contenté" d'un penalty et d'une jolie frappe de renard au milieu de la défense malgache en quarts de finale (3-0), mais sa fusée contre le Nigeria a rappelé ses goûts d'esthète.

Pour le champion d'Europe 1984, Msakni "est le type de joueur à qui il faut donner un peu de liberté. Le museler à un poste précis serait un peu

dommage. La Tunisie joue comme ça, un solide bloc-équipe où tout le monde travaille autour de lui et de Wahbi Khazri, l'autre +plus+ de la sélection. Il faut le laisser dans la création."

Msakni est-il facile à diriger ? "Oui et non, répond Giresse. Mais les garçons qui ont du caractère, leur fierté de joueur, moi j'aime ça. Cela s'est très bien passé entre nous parce que je le comprenais. On a échangé, je n'ai pas le moindre problème avec lui, parce que j'étais franc et direct sur son jeu."

L'ancien sélectionneur de la Tunisie considère Msakni "comme un grand joueur. "Alors j'avais des exigences, je lui disais : +c'est la reconnaissance de ton talent+."

Surtout, le joueur "est très attaché à son équipe nationale, insiste Giresse. Il est parti assez tôt, il a gardé ce lien avec la Tunisie."

Révélation tunisienne en 2011, vainqueur du CHAN, le Championnat d'Afrique avec des sélections de joueurs locaux, et de la Ligue des champions avec l'Espérance de Tunis, Msakni a préféré un gros contrat au Qatar à une aventure européenne.

Il a passé six saisons à Lekhwiya,

devenu Al Duhail en 2017. Il signe pour 23 millions de dinars (11,5 millions d'euros à l'époque), un record pour un joueur évoluant en Afrique à l'époque.

Giresse "n'est jamais revenu là-dessus avec lui". "Je respecte les choix de carrière des joueurs."

Malheureusement pour lui, une vilaine rupture des ligaments croisés à un genou a beaucoup perturbé sa carrière. Il effectue un passage au KAS Eupen en Belgique, mais ne trouve pas preneur malgré notamment des approches sérieuses de Cardiff.

A 31 ans, Msakni a encore de belles pages à écrire. Avec sept buts en Coupe d'Afrique, il est déjà au 19e rang des meilleurs buteurs de l'histoire du tournoi.

A sa septième CAN, il s'approche du record du Camerounais Rigobert Song et de l'Égyptien Ahmed Hassan, qui en ont disputé huit, les mêmes, de 1996 à 2010.

Msakni égale André Ayew, sept CAN de 2008 à 2021, qui a manqué celle de 2013. Mais le Tunisien est toujours en course pour soulever la coupe et marquer encore des buts d'exception.

### Programme du week-end

#### Quarts de finale Samedi

- (A) Gambie - Cameroun 17h00 (à Douala)
- (B) Burkina Faso - Tunisie 20h00 (à Garoua)

#### Dimanche

- (C) Maroc - Egypte 16h00 (à Yaoundé)
- (D) Sénégal - Guinée équatoriale 20h00 (à Yaoundé)

### D'Agadir à Yaoundé

## Récit d'un autostoppeur !

Il est actuellement au Cameroun et il vient de s'accaparer son billet pour le match Maroc/Égypte. Sans jamais jouer au préalable de ce confort d'être au courant de l'heure de départ ni de l'horaire d'arrivée, Mohamed Assabane a, néanmoins, choisi la voie de la fameuse liberté de déplacement tant redoutée... L'autostop !

Plier bagage d'Agadir pour débarquer à Yaoundé. Oui c'est facile ! On prend l'avion. Eh ben non. Ce jeune homme de 22 ans a opté pour une toute autre méthode, plus difficile pour plusieurs, mais pleine d'aventures et d'histoires à ses yeux. A le comparer dans sa photo de profil sur "WhatsApp" avec ce qu'il est devenu aujourd'hui, il semble bien avoir perdu des kilos. Beaucoup de kilos. Mais pour vivre de telles expériences, deux mois durant, il dit que "paramètre" est "sans réelle signification".

Sirotant son thé turc, Mohamed dit qu'il encourage les Lions de l'At-

las depuis 2004. "Je me souviens encore des gestes techniques de Zairi, des buts de Chamakh...", se rappelle-t-il, tout en répétant après chaque gorgée qu'il n'y a pas mieux que le thé marocain à la menthe.

"Depuis la Coupe du monde 2018 en Russie, mon amour pour les Lions de l'Atlas a pris une autre dimension", affirma cet étudiant à l'université Ibn Zohr. "Je n'oublierai jamais le match contre le Portugal et l'Espagne et le but d'En-Nesyri", se souvient-il.

Pour se lancer dans cette aventure "dont il rêvait jour et nuit", il révéla qu'il n'attendait que ce petit délice qui va transformer une certaine modalité du "dire" à celle du "faire". Et lorsqu'une occasion comme la CAN lui tomba du ciel, il n'avait qu'à suivre son bonhomme de chemin et pour le reste "le destin s'en occupe". "Depuis mon jeune âge, j'étais toujours amoureux de voyages et d'aventures. Et la qualification du Maroc à la CAN-2021 est

tombée au moment propice", indiqua Mohamed, qui, en prononçant cette phrase, sembla retrouver la détermination qui l'a conduit jusqu'ici. A Yaoundé.

Mais comme tout "grand projet" requiert des "travaux préparatoires", le jeune Mohamed a, d'abord, écrit les scénarii des premiers épisodes de son périple au Maroc. Il a parcouru de longues distances entre les villes du Royaume, en ayant recours à son nouveau "langage" de déplacement... L'autostop. "Rabat, Kénitra, Casablanca, El Jadida, Marrakech, Safi, Sahara marocain", furent ainsi les villes qu'il a sillonnées avec sa nouvelle manière de circuler.

Et puisque tout s'est passé comme il le voyait dans son imagination, il décida d'aller un peu plus loin.

"Mon voyage a commencé à Aït Melloul. Je me rappelle encore du visage du camionneur que j'ai accompagné vers Tarfaya et après vers Dakhla", raconta le jeune homme



également titulaire d'un diplôme à l'OFPPPT en développement informatique.

Après, il s'est débrouillé et a fini par trouver un autre chauffeur qui l'a conduit à Guerguarat, avant "d'embarquer" dans un autre camion en direction de Nouadhibou.

"A Nouadhibou, j'ai passé toute la journée à attendre quelqu'un qui puisse me transporter, mais en vain. La nuit est tombée et il faisait un froid de canard. Je me suis dirigé vers un groupe de camionneurs pour demander refuge et il m'ont conseillé un commerçant Marocain", fit-il savoir.

Le lendemain, ce voyageur réussit à prendre la route vers Nouakchott où il a passé 5 nuits en plein air. Rejoignant une énième fois un café où se rassemblent des camionneurs

pour manger, il a retrouvé quelqu'un qui l'a ramené à Bamako. A la capitale malienne, il a encore passé 5 jours, avant de se diriger vers Abidjan.

"A Abidjan, j'ai eu quelques problèmes de papiers ce qui m'a obligé à y rester tout un mois", a-t-il dit, avant de rencontrer un Marocain qui l'a aidé à régler sa situation. Ce même monsieur va le transporter jusqu'au Cameroun pour voir les Lions de l'Atlas ensemble. Pour ses projets à venir, Mohamed entend bien continuer son chemin vers la République démocratique du Congo. Pourquoi ? Pour la même raison. Encourager les Lions de l'Atlas au barrage de la Coupe du monde contre les Léopards.

Yaoundé. Anouar Afajdar (MAP)

# L'EN se remet à rêver dix-huit ans après son dernier quart de finale

*Les Lions de l'Atlas possèdent des atouts indéniables pour éliminer les Pharaons*

**D**ix-huit années se sont écoulées depuis le dernier quart de finale continental disputé par l'équipe nationale. C'était en Tunisie, lors d'une CAN 2004, au bout de laquelle le Maroc a vu ses rêves de sacre se fracasser en finale face au pays hôte. Ce dimanche après-midi (16h), au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé, il s'agira de poursuivre sur le chemin qui mènera l'EN, in fine, à exorciser les démons du passé. Mais aussi, assurer une continuité. Celle d'être l'épouvantail de l'Egypte. Le caillou dans la chaussure d'une grande nation de football, dont les illusions n'ont que très rarement résisté au Maroc. Dans le livre d'histoire des Maroc-Egypte, l'EN s'est imposée à 12 reprises, en 26 rencontres, soit un taux de victoire avoisinant les 50%, pour trois pe-

tites défaites et 11 nuls.

Le match de dimanche sent le souffre. C'est un doux euphémisme. Et comme disent les Américains pour présenter ces rendez-vous couperet, où les destins se nouent sur un fil, il faudra gagner ou rentrer à la maison (win or go home). Au-delà du passé, offrant au Maroc un avantage psychologique indéniable qui traverse les âges, Saïss et ses coéquipiers sont favoris à plus d'un titre. Primo, car les protégés de Wahid Halilhodjic affrontent l'une des plus faibles sélections d'Egypte de l'histoire. Secundo, parce que les qualités de l'animation offensive du onze national collent aux défauts défensifs des Pharaons. Mais attention. A trop se croire supérieur, le Onze national a été à deux doigts de sortir par la petite porte des huitièmes de finale contre le Malawi. Par



manque de sérieux et de concentration, mû donc par un sentiment de supériorité qui sautait aux yeux pendant la première demi-heure.

En se frottant aux Egyptiens, Fajr, qui a repris l'entraînement et ses partenaires, ont l'obligation d'être conscients que la qualification sera ardue mais pas impossible. Les conditions climatiques seront dangereuses (chaleur et taux d'humidité) et l'adversaire tenace. L'Egypte possède l'une des meilleures défenses de cette CAN, encaissant un seul but, lors de la défaite contre le Nigeria, le premier de ses quatre matchs disputés. Mais est-ce pour autant une défense hermétique ? On en est loin. Même très loin.

Après avoir écarté la Côte d'Ivoire en huitième, les hommes de Carlos Queiroz ont fait preuve d'une immense solidarité défensive

à défaut de briller offensivement. Mais sans la maladresse des attaquants ivoiriens, cette solidité aurait pu et dû voler en éclat. En particulier sur une séquence de jeu : le renversement de côtés. Que ce soit via une circulation de balle rapide au sol ou des transversales, à chaque fois que les Ivoiriens faisaient voyager le ballon d'un flanc à l'autre, le bloc défensif égyptien, très dense et compact, se retrouvait en difficulté. Surtout sur le flanc droit. La faute notamment aux replis défensifs très aléatoires et poreux de la star Mohamed Salah.

Du coup, pour appuyer là où ça fait mal, les dédoublements de Massina dans le dos de Boufal seront primordiaux pour profiter d'une supériorité numérique dont la Côte d'Ivoire n'a pas su tirer avantage, à l'inverse du Nigeria dont le but de la victoire à juste-

ment été marqué suite à un centre en provenance du côté droit de la défense égyptienne. Mais à la perte du ballon, la qualité du repli défensif sera également capitale.

Car si Mohamed Salah ne défend pas comme un mort de faim, ses appels en profondeur à la récupération sont extrêmement dangereux et tranchants. D'autant qu'il se retrouve le plus souvent en face à face contre un défenseur central. Dimanche, ce sera certainement à Naïf Aguerd de se coltiner l'attaquant des Reds de Liverpool. Le positionnement de Louza aura également son importance. Bref, le côté gauche de l'arrière-garde marocaine aura fort à faire et devra surveiller Mohamed Salah comme le lait sur le feu. Autrement, le cours de l'histoire risque de prendre une autre tournure.

Chady Chaabi

## Une révélation par CAN pour Aliou Cissé



**A**près avoir mené le Sénégal dans trois phases finales de la Coupe d'Afrique des Nations, Aliou Cissé a amené une star dans chacune d'elles pour exploser sur la scène mondiale.

Au Gabon 2017, Cissé, ancien capitaine des Lions de la Téranga, a présenté l'ancien jeune de Génération Foot Ismaïla Sarr, qui commençait à se faire un nom en France avec le FC Metz.

Tout en disposant de nombreux attaquants, Cissé a intégré le natif de Saint-Louis dans son effectif en le faisant entrer et en lui offrant sa première titularisation face à l'Algérie à Franceville.

De retour de la CAN où le Sénégal a

été éliminé en quarts de finale par les futurs champions du Cameroun aux tirs au but, Sarr s'est fait un nom dans le championnat de France en devenant l'une des stars du FC Metz, qui l'a vendu en fin de saison au Stade Rennais.

En 2019 en Egypte, Aliou Cissé misait encore sur la jeunesse en intégrant Krépin Diatta, un produit de la CAN U-20 en Zambie 2017 qui était dans les livres du FC Bruges.

Contrairement à Sarr, Diatta a appris plus tôt la CAN, disputant le premier match du Sénégal contre la Tanzanie où il a marqué son premier but international.

Diatta est devenu un habitué de

l'équipe nationale du Sénégal, mais une grave blessure l'a empêché de participer à cette édition de la CAN TotalEnergies au Cameroun.

Lors de cette édition 2021, Cissé a adopté la même méthode selon laquelle on ne change pas une stratégie gagnante.

Et encore une fois, le tacticien sénégalais, pour sa 3e phase finale de la CAN, rappelle l'attaquant Ahmadou Bamba Dieng qui commence à se faire un nom à Marseille dans le championnat de France avec trois buts marqués en début de saison.

Appelé lors du match contre la Namibie lors des éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA 2022, le jeune attaquant a consolidé sa place dans l'équipe nationale.

A 21 ans, l'ancien attaquant des Diambars a été convoqué avec le jeune coéquipier Pape Matar Sarr pour cette CAN TotalEnergies 2021.

Bamba Dieng a profité des minutes glanées pour marquer son premier but à la CAN, et son premier but pour le Sénégal lors de la victoire 2-0 de mardi sur le Cap-Vert en huitièmes de finale.

La performance de Dieng n'est pas passée inaperçue auprès de ses prédécesseurs, comme Habib Beye, actuel sélectionneur du Red Star (France) qui l'a décrit comme "le complément idéal de Sadio Mané" dans l'attaque sénégalaise.

Source : cafonline.com

## L'équipe des Comores sanctionnée par la CAF

**L**a commission de discipline de la Confédération africaine de football a infligé une série de sanctions contre l'équipe des Comores pour entre autres, "comportement irresponsable", "non respect du protocole Covid-19" et "insultes proférées à l'encontre des officiels de la CAF", lors de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule au Cameroun.

Ainsi, une amende de 10.000 dollars a été infligée à la Fédération comorienne de football pour non-respect du protocole Covid-19 requis par la CAF.

La Fédération devra en outre s'acquitter d'une amende de 5.000 dollars pour non-respect des numéros de maillot déjà enregistrés dans le système CMS.

La commission de discipline de la CAF a décidé d'imposer une amende de 2.000 dollars pour le retard causé par les joueurs comoriens.

D'autre part, l'entraîneur des gardiens de but des Comores Jean-Daniel Noel Patrice Padovani a été suspendu de trois matchs de suspension avec l'équipe nationale, en raison de son comportement irrespectueux.

L'équipe des Comores a été éliminée en huitième de finale de la CAN 2021 face au Cameroun 2-1.

الاتحاد الاشتراكي للقوات الشعبية  
+٠٤٣١+ +٠٤٣١٠٢٠+ | ١٤٣٠٠١١١ ٤٧٨٤٨٠١١  
Union Socialiste des Forces Populaires

# المؤتمر الوطني

أيام 28، 29، 30 يناير 2022

وفاء  
التزام  
انفتاح

٠٠٠٠٠٠٠٠٠  
٠٠٠٠٠٠٠٠٠  
٠٠٠٠٠٠٠٠٠

